

Rapport annuel

2018



Sommaire

Rapport annuel

Mission et valeurs	1
L'essentiel - chiffres-clés	2
Entretien avec le Président	4
Gouvernance	6
Entretien avec le Directeur général	10
Résultats 2018	12
Résultats par type de jeux	14
Réseau de vente	16
Nouveautés et perspectives	18
Parties prenantes	20
Certifications	22
Au service du bien commun	24
Bénéficiaires	27

Bilan social

Priorités RSE	32
Communauté	33
Jeu Responsable	34
Ressources humaines	37
Environnement	40

Rapport financier

42-61

Impressum	62
-----------	----

Une entreprise d'utilité publique

Mission

Fondée en 1937 à des fins d'utilité publique, la Loterie Romande assure l'organisation et l'exploitation des jeux de loterie et des paris sportifs dans les six cantons romands. Elle distribue l'intégralité de ses bénéfices à des associations sans but lucratif actives dans de nombreux domaines, comme l'action sociale, la culture, le sport, l'éducation ou l'environnement.

Sur la base de ce modèle unique au monde, la Loterie Romande accomplit ses activités de manière éthique et mesurée. Elle intègre pleinement la prévention et la lutte contre le jeu excessif dans sa stratégie d'entreprise.

Valeurs

La Loterie Romande s'engage également à favoriser et à faire partager ses valeurs fondamentales. Celles-ci sont formalisées dans une charte d'entreprise, déclinée sur différents supports. Tous les collaborateurs participent activement à sa mise en œuvre.

Confiance-crédibilité

La Direction et les collaborateurs sont garants de l'intégrité, de la fiabilité et de la crédibilité des jeux, destinés à procurer rêve et amusement.

Responsabilité-transparence

L'action de l'entreprise en faveur de l'utilité publique exige des prestations exemplaires et un engagement permanent à l'égard du public.

Innovation-créativité

L'inventivité est à la base de la création des jeux, qui se veulent pertinents, portés vers l'avenir et socialement responsables.

Loyauté-respect

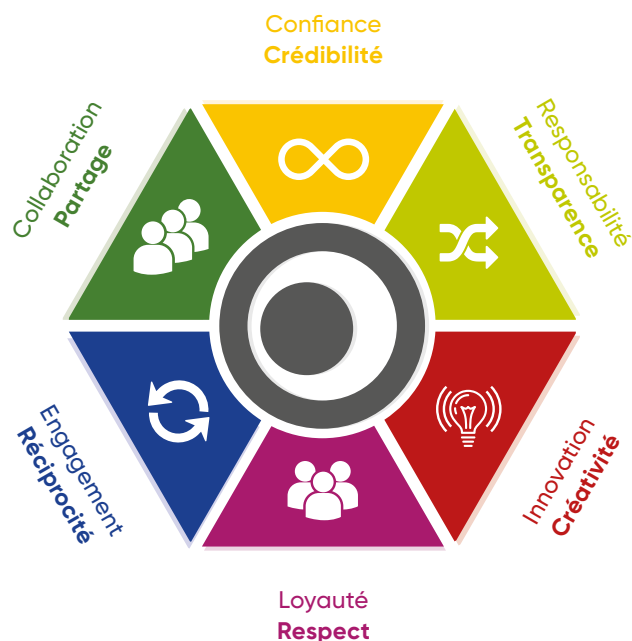
Les principes d'équité, l'éthique globale et le sens aigu des responsabilités sont les moteurs de l'institution comme de chaque collaborateur.

Engagement-réciprocité

Les collaborateurs disposent d'un environnement de travail stimulant et valorisant, de manière à participer avec enthousiasme aux buts de l'entreprise.

Collaboration-partage

L'échange et le travail en réseau avec l'ensemble des parties prenantes sont essentiels à la poursuite des objectifs de l'institution.



Chiffres-clés

RÉSULTATS

Produit brut des jeux (PBJ)



388

millions (CHF)

2016 — 398

2017 — 386

2018 — 388

Objectif

Développer le PBJ dans le cadre de la politique de Jeu Responsable de l'entreprise.

Bénéfice net versé à l'utilité publique



216,4

millions (CHF)

2016 — 216.8

2017 — 216.2

2018 — 216.4

Objectif

Poursuivre la mission de la Loterie Romande au service du bien commun en versant 100 % du bénéfice net à l'utilité publique.

2

RÉSEAU DE VENTE ET PARTENAIRES

Nombre de points de vente



2'500

2016 — 2'600

2017 — 2'600

2018 — 2'500

Objectif

Adapter les canaux aux habitudes des consommateurs.

Commissions versées aux dépositaires



71,9

millions (CHF)

2016 — 74,5

2017 — 71,6

2018 — 71,9

Objectif

Contribuer de façon déterminante aux revenus des commerces de proximité.

JEU RESPONSABLE

Contribution pour la recherche et la prévention (0,5% du PBJ)



1,94

million (CHF)

2016 — 1,99

2017 — 1,93

2018 — 1,94

Objectif

Poursuivre le rôle moteur de l'entreprise dans le domaine de la recherche et de la prévention.

Nombre de retraits et d'avertissements aux dépositaires



10

2016 — 16

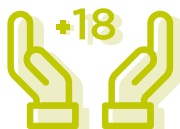
2017 — 13

2018 — 10

Objectif

Poursuivre le contrôle strict des points de vente de Loterie électronique et les visites de « clients mystères ».

Dépositaires / employés ayant suivi la formation annuelle obligatoire destinée à protéger les mineurs



356

2016 — 385

2017 — 372

2018 — 356

Objectif

Permettre à tous les dépositaires et leurs employés de maîtriser les connaissances de base en matière de prévention et de lutte contre le jeu excessif.

RESSOURCES HUMAINES

Collaborateurs



275

dont

10 en formation (apprentis)

9 start@loro (collaborateurs juniors)

6 en situation d'intégration professionnelle

Objectif

Etre un employeur exemplaire, fiable, motivant et formateur.

Jean-René Fournier, président de la Loterie Romande

Quel bilan faites-vous de votre première année de présidence ?

Cette année 2018 restera évidemment marquée par le succès historique de la votation du 10 juin. Ce jour-là, les Suisses, et plus particulièrement les Romands, ont montré à quel point ils tenaient au modèle altruiste de la Loterie Romande. Ce large plébiscite de la loi sur les jeux d'argent traduit un attachement profond de la population à notre institution ; il est le résultat de l'engagement et du dynamisme de toutes les parties prenantes de l'entreprise et des associations soutenues, dont je tiens à saluer ici l'engagement tout au long de cette année charnière.

Les critiques, parfois insidieuses, qui ont émaillé les nombreux débats sur cette loi rappellent toutefois la nécessité de défendre la Loterie Romande au quotidien. D'ailleurs, il ne faut jamais hésiter à rappeler sa mission : reverser l'intégralité des bénéfices des jeux d'argent à l'utilité publique avec le devoir de protéger au mieux les populations fragiles contre la dépendance au jeu. Dans ce contexte, il faut également souligner la capacité d'innovation de la Loterie Romande et son esprit entrepreneurial au service du bien commun.

La nouvelle loi sur les jeux d'argent est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2019.

Que représente ce changement ?

La Loterie Romande dispose désormais d'une base légale pour moderniser et rendre ses jeux plus attrayants. Ces nouvelles conditions lui permettront de pérenniser son soutien à l'utilité publique ces prochaines années. Mais l'impact principal de la nouvelle loi concerne les mesures de prévention

contre l'addiction au jeu. Par exemple, avec la création d'une base de données commune, un joueur frappé d'une mesure d'exclusion prononcée par un casino est également interdit de la plateforme de jeux en ligne de la Loterie Romande et inversement. Ce nouveau cadre juridique donne aussi le droit à la Loterie Romande de repérer plus facilement les joueurs au comportement de jeu potentiellement problématique et d'intervenir pour les orienter vers des centres de soins spécialisés si nécessaire. En vertu de son statut d'exploitant exclusif des jeux de loterie et des paris sportifs dans les six cantons romands, l'entreprise a en effet le devoir de protéger les personnes les plus vulnérables contre le jeu excessif.

Le développement de la Loterie Romande est-il assuré ?

Avec son vote en faveur de la loi sur les jeux d'argent le 10 juin dernier, la population reconnaît très clairement le modèle éprouvé des loteries d'utilité publique. Après la reconnaissance, c'est la conscience de la grande responsabilité qui nous incombe de réussir la poursuite du développement de notre entreprise et la promotion de notre institution pour le plus grand bien des habitantes et habitants de la Suisse romande. Par ailleurs, l'entrée en vigueur de la loi sur les jeux d'argent s'accompagne d'une révision complète des deux conventions intercantionales qui régissent le secteur des loteries. Ces deux textes sont actuellement soumis aux parlements des cantons. Cette phase permettra de confirmer le statut de la Loterie Romande en tant qu'exploitante exclusive des jeux de loterie sur le territoire des cantons romands. En ce qui concerne

les activités de l'entreprise, je suis convaincu qu'elle sera à même de maintenir l'équilibre entre la nécessité de se développer et son engagement permanent en faveur de la maîtrise de ce fléau nommé addiction. Cet équilibre s'inscrit dans les principes mêmes qui ont présidé à la fondation de la Loterie Romande.

L'accès aux sites de jeux en ligne illégaux sera bloqué à partir du 1^{er} juillet 2019. Cette mesure imposée par le nouveau cadre législatif est-elle indispensable ?

Le blocage de l'accès aux sites Internet illégaux est nécessaire pour deux raisons. D'une part, il permet de garantir la protection de la population contre le jeu excessif. D'autre part, il assure que les bénéfices des jeux d'argent soient reversés à des buts d'utilité publique. Contraindre les sociétés de loterie et maisons de jeu suisses à respecter des obligations strictes en parallèle d'une offre pléthorique de jeux d'argent incontrôlés sur Internet serait complètement absurde. On estime à CHF 250 millions les sommes qui partent ainsi de la Suisse chaque année et qui font défaut à la communauté. Les opérateurs illégaux domiciliés dans des territoires offshore, tels que Malte, Gibraltar, Antigua, etc., n'offrent aucune protection contre l'addiction au jeu, le blanchiment d'argent ou la fraude et ne payent ni impôts ni contributions d'utilité publique en Suisse. Les blocages d'accès sont une mesure qui est déjà utilisée avec succès dans de nombreux pays, tels que la France, l'Italie, l'Espagne, le Danemark, la Belgique et le Portugal.

La mission de la Loterie Romande: reverser l'intégralité des bénéfices des jeux d'argent à l'utilité publique avec le devoir de protéger au mieux les populations fragiles contre la dépendance au jeu

Des acteurs étrangers ont investi des sommes financières considérables pour faire entendre leurs voix pendant la campagne de la loi sur les jeux d'argent. Un phénomène inquiétant ?

Oui, je suis d'avis qu'il faut lutter activement contre les actions de ces grands groupes étrangers qui s'immiscent dans la politique suisse. En octobre 2017, un comité interpartis a lancé le référendum contre la loi sur les jeux d'argent, adoptée par le Parlement le 29 septembre 2017. Le référendum a pu aboutir grâce notamment à des fonds provenant de l'étranger. En effet, les opérateurs offshore de jeux en ligne, dont les intérêts étaient menacés par les mesures de blocage prévues par la loi, ont financé la récolte de signatures pour le référendum à hauteur de 500'000 francs. Ces opérateurs étrangers ont également soutenu la campagne du non à la loi sur les jeux d'argent. Une telle ingérence de la part de groupes étrangers dans la démocratie directe suisse, intervenant au nom d'intérêts propres purement financiers, est inadmissible, notamment du point de vue de l'indépendance et de la crédibilité des institutions politiques qui font la force de notre pays. C'est pourquoi, en ma qualité de Conseiller aux Etats, j'ai déposé une initiative parlementaire à Berne.

Quelles sont, à vos yeux, les priorités de votre mandat ?

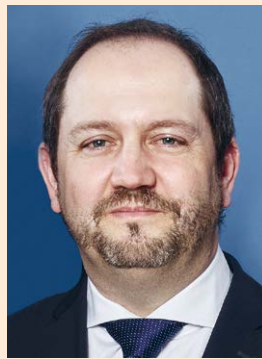
Si l'année 2018 a été particulièrement intense, 2019 ne sera pas non plus de tout repos. L'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les jeux d'argent nécessite toute une série de transformations qui doivent être menées à bien avec le plus grand sérieux. Heureusement, la Loterie Romande peut compter sur le dynamisme de sa direction comme de ses collaboratrices et de ses collaborateurs. Mon objectif principal est

d'assurer une gouvernance efficace qui soit propice au développement harmonieux et innovant de l'entreprise, afin de satisfaire au mieux les besoins des milieux associatifs de Suisse romande. De par sa mission d'utilité publique, la Loterie Romande permet à des milliers d'organismes de poursuivre leurs activités en faveur de la communauté. Il s'agit de pérenniser ce modèle entièrement voué au bien commun pour faire vivre la culture, le sport et l'action sociale dans nos régions.



Conseil d'administration de la Loterie Romande

au 1^{er} janvier 2019



Président
**Jean-René
Fournier**

**André
Simon-Vermot**

**Christine
Bulliard-Marbach**

**Jean-Maurice
Favre**

**Anne-Catherine
Lyon**

**Yann
Barth**

**François
Longchamp**

L'organisation institutionnelle de la Loterie Romande

au 1^{er} janvier 2019

Conférence Romande de la Loterie et des Jeux (CRLJ)

Cette Conférence est l'organe institutionnel de la Convention relative à la Loterie Romande. Elle est formée des magistrats des six cantons qui autorisent et surveillent la Loterie Romande.

Godel Georges

Conseiller d'Etat

Direction des finances, *Fribourg*

Darbellay Christophe

Conseiller d'Etat

Département de l'économie et de la formation, *Valais*

Apothéloz Thierry

Conseiller d'Etat

Département de la cohésion sociale, *Genève*

Leuba Philippe

Conseiller d'Etat

Département de l'économie et du sport, *Vaud*

Karakash Jean-Nathanaël

Conseiller d'Etat

Département de l'économie et de l'action sociale, *Neuchâtel*

Gerber Jacques

Ministre

Département de l'économie et de la santé, *Jura*

7

Assemblée générale de la Loterie Romande

L'Assemblée générale est l'organe suprême de l'association.

PRÉSIDENT

- Fournier Jean-René, *Sion*

SOCIÉTAIRES

Vaud

Astolfi Marco, *Puidoux*

Fischer Pascale, *Yverdon-les-Bains*

Jaquier Rémy, *Yverdon-les-Bains*

- Lyon Anne-Catherine, *Belmont-sur-Lausanne*

Maillefer Anne-Marie, *St-Sulpice*

Pastori Jean-Pierre, *Lausanne*

Sordet Philippe, *Lutry*

Sprunger Ellen, *Denens*

Vullioud Edmond, *Lausanne*

Fribourg

Bäriswyl Henri, *Cormagens*

- Bulliard-Marbach Christine, *Ueberstorf*

Monney Jean-Paul, *Dompierre*

Thomet René, *Villars-sur-Glâne*

Valais

Evéquoz Jacques, *Conthey*

- Favre Jean-Maurice, *Vétroz*

Jirillo Grégoire, *Sion*

Roserens Léonard, *Evionnaz*

Tornay Jean-Maurice, *Orsières*

Neuchâtel

Jacot-Oesch Anne Marie, *Le Locle*

- Simon-Vermot André, *La Chaux-de-Fonds*

Un siège vacant, à repourvoir en 2019

Genève

Babel Bernard, *Meyrin*

Böhler-Goodship Elisabeth, *Grand-Saconnex*

- Longchamp François, *Genève*

Maffia Aldo, *Genève*

Schneider Annelise, *Chêne-Bougeries*

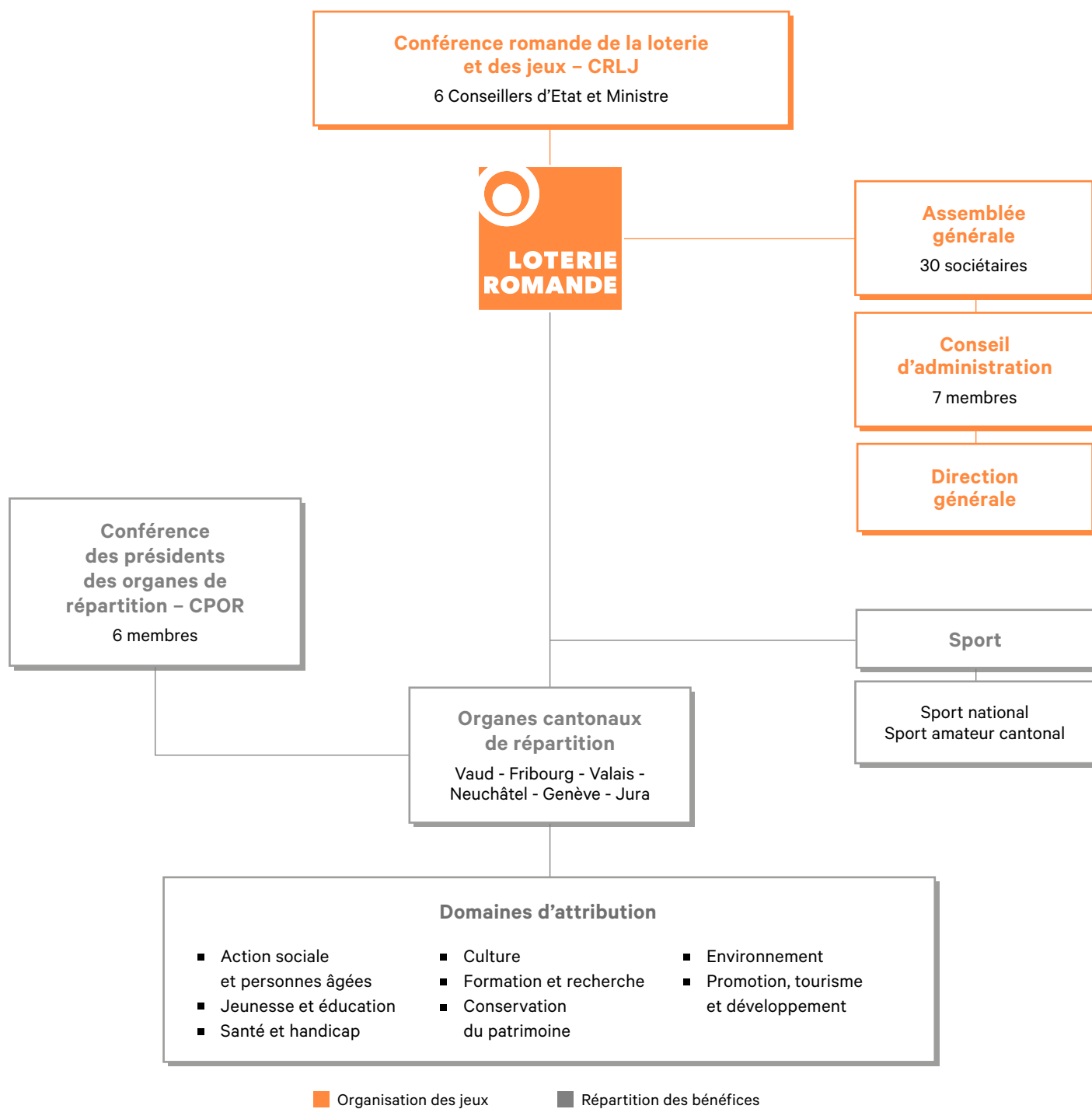
Tissot Karine, *Genève*

Jura

- Barth Yann, *Courroux*

Un siège vacant, à repourvoir en 2019

Cadre institutionnel de la Loterie Romande



Régulation

La Commission des loteries et paris (Comlot) a été instituée comme autorité intercantonale par les 26 cantons suisses, sur la base de la Convention conclue entre eux en 2006. Sa tâche consiste à surveiller le marché des loteries et des paris ainsi que d'assurer une offre de jeu transparente et intégrée en Suisse. Elle est également l'autorité d'homologation des nouveaux jeux de loterie et des nouveaux paris.

Direction de l'entreprise



Jean-Luc Moner-Banet
Directeur général



Anne Michellod
Département des
ressources humaines



Philippe Sallin
Département du
contrôle de gestion



Catherine Benani-Roch
Département des
affaires juridiques



Francisco Gomes
Département des opérations
et systèmes d'information



Danielle Perrette
Département de la communication
et du développement durable



Bernard Lonchamp
Département des finances



Gaétan Gumy
Département de la
vente et des réseaux



Peter Voets
Département du marketing,
de la création et du eCommerce

Jean-Luc Moner-Banet commente les résultats d'exploitation

Au terme de l'exercice écoulé, le produit brut des jeux (PBJ) enregistre une légère hausse. Votre analyse ?

Ce résultat s'explique en grande partie par la créativité importante de notre entreprise qui continue à proposer des jeux modernes et innovants qui plaisent à nos joueurs. D'autre part, nous avons la chance de pouvoir compter sur des piliers tels que les billets à gratter, qui continuent à enregistrer une progression, bien que nous figurions aujourd'hui déjà parmi les premiers pays au monde en termes de ventes par habitant. Pour les jeux de tirage Euro Millions et Swiss Loto, dont le succès est intimement lié à la fréquence et à l'importance des jackpots, nous pouvons dire que 2018 a été une année relativement satisfaisante. Nous connaissons en revanche une petite déception avec un jeu qui nous est cher et que nous exploitons depuis plus de 20 ans : le PMU. A cet égard, nous travaillons d'arrache-pied pour maintenir la passion des paris hippiques auprès des joueurs de Suisse romande. Dans un contexte qui s'avère très varié selon les jeux, il faut souligner le grand succès lié au lancement de notre nouvelle marque de paris sportifs JOUEZSPORT, qui a trouvé immédiatement son public cible.

Ce résultat permet donc de maintenir le niveau des montants distribués aux projets associatifs de Suisse romande ?

Il s'agit effectivement d'une bonne nouvelle. Il faut toujours avoir à l'esprit que la mission première de la Loterie Romande, soit la raison pour laquelle elle a été créée, est de constituer des bénéfices en faveur de l'action

sociale, la culture, le sport et l'environnement. La nouvelle législation sur les jeux d'argent confirme précisément ce système d'exploitation exclusive à but d'utilité publique de la Loterie Romande. A l'issue de l'exercice 2018, nous sommes très satisfaits de pouvoir proposer des bénéfices qui sont stables par rapport aux années précédentes. Ce résultat est d'autant plus important si on

le met en perspective avec les difficultés que tous les milieux bénéficiaires rencontrent désormais pour pouvoir recevoir des financements, qu'ils proviennent des collectivités publiques ou des grands mécènes. La Loterie Romande, pour sa part, est très fière de pouvoir distribuer à nouveau plus de 210 millions de francs aux projets d'utilité publique en Suisse romande.



La Loterie Romande a lancé en janvier 2018 sa nouvelle marque de paris sportifs JOUEZSPORT. Un premier bilan ?

Le lancement de JOUEZSPORT a véritablement été le grand succès de l'année 2018. Auparavant, nous avions déjà une gamme de paris sportifs exploités sous la marque Sporttip, mais l'introduction de JOUEZSPORT nous a permis de créer un nouveau territoire de marque ainsi qu'une nouvelle identité et de moderniser en profondeur cette offre sous l'angle de la qualité et de la diversité. La marque JOUEZSPORT s'adresse à cette portion de la population qui est fan de sport, principalement de football, de hockey sur glace et de tennis, mais aussi de basketball, de cyclisme ou de volley-ball. JOUEZSPORT permet à cette clientèle de vivre en même temps que sa passion du sport des émotions supplémentaires grâce à une large palette de paris, disponibles aussi bien dans les points de vente que sur la plateforme de jeux en ligne et les terminaux mobiles. La Loterie Romande continuera à développer cette offre pour assurer son succès, ceci avec la préoccupation constante d'offrir aux parieurs un environnement de jeu à la fois sécurisé, fiable et socialement responsable.

A l'heure de la digitalisation, comment le jeu et ses pratiques évoluent-ils dans le réseau des points de vente physiques ?

Le réseau de distribution physique, fort de quelque 2'500 points de vente en Suisse romande, reste et sera toujours à moyen et long terme un pilier fondamental de la Loterie Romande. La qualité de ce réseau, constitué de kiosques, de cafés et de stations-service, continue d'être un facteur-clé du succès de notre entreprise. Il faut néanmoins être conscient que les commerces de proximité connaissent d'importants changements. La Loterie Romande essaie non seulement d'accompagner cette évolution mais également de l'anticiper en implémentant des produits digitaux dans les points de vente. Il s'agit ainsi de créer une convergence entre les deux mondes, ceci pour soutenir et développer nos points de vente, sur lesquels nous comptons beaucoup et qui continuent à représenter quelque 90 % du produit brut des jeux de la Loterie Romande.

De nouveaux développements sont-ils prévus pour la plateforme de jeux en ligne ?

Comme précisé auparavant, l'essentiel de notre produit brut des jeux est réalisé dans le marché physique, mais 10 % des ventes - et il s'agit d'une part qui est constamment croissante - sont effectuées au travers de notre plateforme digitale et de ses applications dérivées. L'accès à cette plateforme s'effectue toujours plus via les terminaux mobiles, qui sont désormais utilisés au quotidien par chacun de nos concitoyens en âge de participer aux jeux de la Loterie Romande. Celle-ci a déjà beaucoup investi ces dernières années pour dynamiser le canal de distribution digital ; elle continuera à le faire en misant sur la qualité des prestations et l'élargissement de l'offre. Des jeux aussi importants que le LotoExpress seront prochainement renouvelés et développés sur le plan digital, sans oublier évidemment les paris sportifs en ligne, qui sont appelés à occuper une importance croissante pour la Loterie Romande.

La nouvelle loi sur les jeux d'argent est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2019. Quels sont les changements les plus significatifs ?

Avec cette loi, la Loterie Romande entre véritablement dans une nouvelle ère de son histoire. La loi précédente sur les loteries et paris a été introduite en Suisse en 1923. C'est ainsi que pendant près d'un siècle, la Loterie Romande a exercé son activité dans un cadre, qui, progressivement, s'est trouvé complètement dépassé par les évolutions technologiques et sociétales, notamment en matière de prévention du jeu excessif. La loi entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2019 fonde un ensemble de règles qui imposent de nouvelles responsabilités à la Loterie Romande en termes de transparence, d'efficacité et de protection de la population par rapport aux risques liés aux jeux d'argent. La Loterie Romande salue cette évolution en même temps qu'elle se réjouit des nouvelles possibilités offertes par la loi pour développer ses jeux. Elle va plus que jamais s'atteler à rechercher cet équilibre indispensable entre la responsabilité sociale et la nécessité de proposer une offre attrayante afin de générer des bénéfices pour l'utilité publique.

Vous avez présidé l'association mondiale des loteries, la World Lottery Association (WLA), durant six ans. Que retenir-vous de votre mandat ?

Tout d'abord, lorsque j'ai été élu à l'occasion du congrès mondial des loteries à Montréal en 2012, je ne m'imaginais pas à quel point ce mandat allait être non seulement prenant mais également un challenge permettant d'accompagner, aussi bien au niveau international que local, le développement de la Loterie Romande. En effet, au cours de ces six ans, je me suis occupé de thématiques aussi importantes que la responsabilité sociale, la sécurité et la gestion des risques ou encore l'intégrité des paris sportifs en collaboration avec le CIO et la FIFA notamment. Tous ces éléments développés au niveau global se retrouvent être appliqués quotidiennement et activement dans l'exploitation de la Loterie Romande pour le plus grand profit de nos joueurs et de la communauté. Cette expérience a été extrêmement enrichissante en termes d'échanges et de développements entre les différentes loteries à travers le monde. En même temps, je suis heureux d'avoir pu passer le relais à la première femme élue à la Présidence de la WLA, Mme Rebecca Paul Hargrove du Tennessee aux Etats-Unis.



Plus d'infos sur
www.world-lotteries.org
www.glms-sport.org

Produit brut des jeux et bénéfice net



L'année 2018 s'inscrit dans un contexte de stabilité pour la Loterie Romande, dont le produit brut des jeux affiche une légère hausse (+0.5%). Grâce à la maîtrise des coûts d'exploitation, le bénéfice destiné à l'utilité publique suit la même tendance et atteint CHF 216,4 millions.

Légère hausse du PBJ

En 2018, le produit brut des jeux (PBJ), soit les montants misés moins les gains payés aux joueurs, a atteint CHF 388 millions. Ce bon résultat affiche une légère hausse par rapport à 2017 (CHF 386 millions). Il s'explique par la diversité de l'offre proposée par la Loterie Romande ainsi que par de nombreuses innovations et actions promotionnelles qui ont permis de soutenir avec succès les différentes catégories de jeux:

- 33 nouveaux billets à gratter ont été lancés en 2018, dont beaucoup d'inédits, mais également des séries spéciales de jeux existants;

- en janvier 2018, la Loterie Romande a lancé sa nouvelle marque de paris sportifs: JOUEZSPORT propose désormais des paris plus modernes et plus passionnants, offrant un plus grand nombre de types de paris et de matches;
- les jeux de tirage, en particulier le Swiss Loto et l'Euro Millions, ont fait l'objet de diverses campagnes d'information et de promotion destinées à fidéliser les joueurs.

216,4 millions

pour l'utilité publique (CHF)



Stabilité du bénéfice net

Au terme de l'exercice 2018, le bénéfice net – soit le montant attribué à l'utilité publique – s'établit à CHF 216,4 millions. Ce résultat s'inscrit à l'équilibre par rapport à 2017 (CHF 216,2 millions). Les stratégies à long terme mises en place pour maintenir le niveau élevé du soutien apporté aux projets sociaux, culturels et sportifs de Suisse romande continuent à porter leurs fruits. Elles consistent à:

- développer, diversifier et moderniser l'offre pour répondre aux attentes de tous les joueurs;
- optimiser les réseaux de vente en fonction des nouvelles habitudes de consommation et en tenant compte des évolutions technologiques;
- poursuivre la maîtrise des coûts d'exploitation, qui se situent à 24,9% du PBJ.



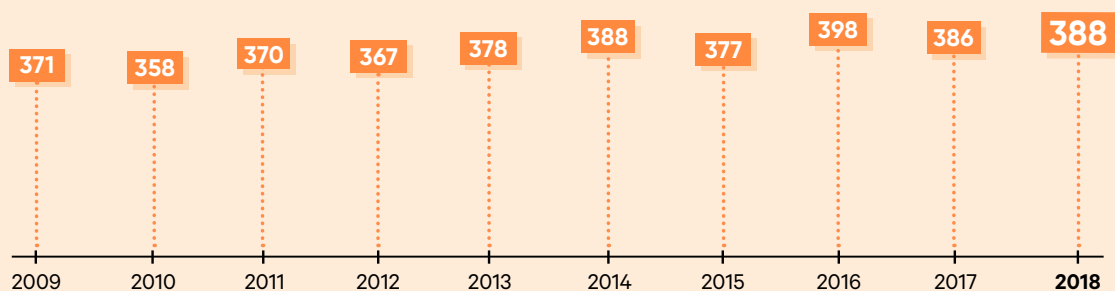
Depuis plus de 80 ans, la Loterie Romande ne cesse d'innover pour honorer sa mission initiale: distribuer tous ses bénéfices à des associations actives notamment dans les domaines de la culture, du sport et de l'action sociale. Cet engagement bénéficie à la communauté dans son ensemble.

Georges Godel

Conseiller d'Etat du canton de Fribourg, président de la Conférence romande de la loterie et des jeux (CRLJ)

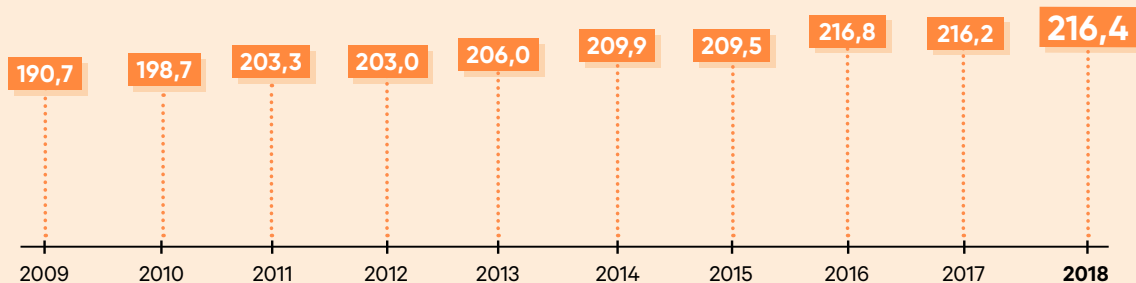
Évolution du produit brut des jeux

(en millions de CHF)



Évolution du bénéfice net

(en millions de CHF)



Billets, loteries et paris



2018 a été une année faste en innovations, avec le lancement de la nouvelle offre de paris sportifs, et riche de nombreux billets à gratter inédits. Les activités de l'entreprise ont également été rythmées par de multiples actions promotionnelles pour les jeux de tirage.

Jeux de grattage

Après une petite baisse en 2017, les jeux de grattage (billets instantanés) enregistrent à nouveau une progression, avec une hausse du PBJ de 1,6 %. Le secteur continue ainsi à afficher une vitalité réjouissante.

Le renouvellement permanent de l'offre, avec le lancement de nombreux billets inédits, contribue à susciter l'intérêt d'un public toujours friand de nouveautés. Les séries bonus de billets phares apportent également leurs effets positifs en offrant aux joueurs plus de divertissement.

Parmi les grands succès de 2018 figurent les nouveaux billets Jet Set, Mozaic ou Ruche d'Or, ainsi que les traditionnels Carton, Dico et Magot, qui ont fait l'objet d'excellentes relances.

Jeux de tirage

Les jeux de tirage, qui représentent le secteur le plus important au niveau du PBJ, enregistrent une légère baisse de 2 % par rapport à 2017. Les jackpots du Swiss Loto et de l'Euro Millions ont été remportés à de maintes reprises, ce qui a eu pour effet de diminuer les enjeux, notamment ceux des joueurs occasionnels.

2018 aura au moins porté chance aux joueurs. Au total, 31 personnes sont devenues millionnaires en Suisse grâce aux jeux de tirage. 26 personnes ont empoché un ou plusieurs millions grâce au Swiss Loto. L'Euro Millions a, pour sa part, fait 4 millionnaires en Suisse, dont un joueur qui a décroché un jackpot mémorable de CHF 183,9 millions, établissant ainsi le record du plus gros gain sur le territoire helvétique.

Parmi les autres jeux de tirage, le Loto-Express maintient de bons résultats, avec un PBJ à l'équilibre par rapport à 2017 (+0,05 %). Rappelons que ce jeu de keno est également présent sur la plateforme de jeux en ligne.

Loterie électronique

Les 700 distributeurs de Loterie électronique – répartis dans 350 points de vente – affichent un léger repli par rapport à 2017 (-1,6 %). Cette évolution confirme la stabilisation du jeu après plus de 18 ans d'exploitation, de même que l'efficacité des modérateurs installés sur les distributeurs pour prévenir et lutter contre le jeu excessif.

388 millions

de PBJ en 2018 (CHF)





Le soutien de la Loterie Romande permet aux jeunes sportifs de disposer de meilleures conditions d'entraînement. Grâce à cette aide, nous sommes compétitifs à tous les niveaux.

Sarah Atcho

Athlète suisse, spécialiste du sprint

Paris sportifs

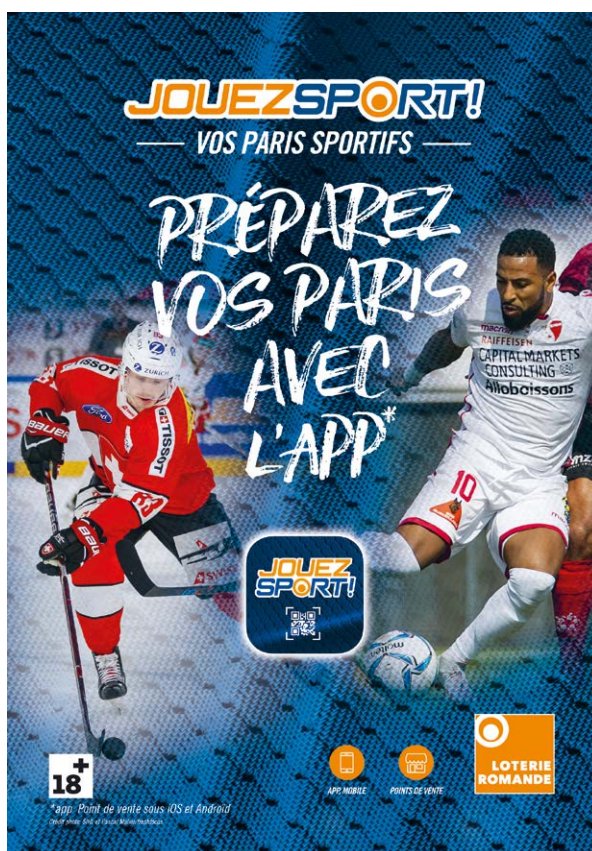
Avec la Coupe du monde de football et le lancement de JOUEZSPORT, 2018 a été une année de succès pour les paris sportifs de la Loterie Romande. Ceux-ci affichent une hausse de leur PBJ de 82 % par rapport à l'année précédente. Cette croissance remarquable reflète le succès de la nouvelle marque JOUEZSPORT, qui offre des paris modernes et plus passionnants, avec un plus grand nombre de sports et un programme élargi.

A noter que l'application pour téléphones mobiles qui facilite la prise de paris auprès des points de vente est toujours plus populaire: plus de 50 % des ventes dans le réseau physique sont réalisées avec celle-ci.

PMU

Au terme de l'exercice écoulé, les paris hippiques enregistrent une diminution de leur PBJ (-5,5 %). Le secteur reste marqué par un contexte plutôt difficile, en raison notamment de l'attractivité toujours plus grande des paris sportifs, mais aussi des changements qui affectent le réseau de vente des cafés et des restaurants, confrontés à une baisse de fréquentation générale et à des habitudes restreintes de la part des clients réguliers.

Pour sa part, le canal digital sur www.loro.ch continue d'afficher une progression, avec des enjeux qui ont pratiquement doublé sur l'année 2018. La possibilité de visionner les courses en direct sur le site Internet suscite ainsi un grand intérêt.



Pour un jeu divertissant, responsable et utile à tous



La Loterie Romande s'engage à proposer une pratique de jeu récréative et socialement responsable. Elle œuvre ainsi au quotidien en faveur de la communauté par une politique de distribution des jeux tournée vers les joueurs et la modernisation des points de vente.

Rester proche des joueurs

L'enquête effectuée en 2018 auprès d'un échantillon représentatif de la population, destinée à suivre les orientations des joueurs et leurs pratiques de jeu, confirme la grande notoriété de la Loterie Romande et l'image positive dont elle jouit auprès du public : 96 % des personnes interrogées connaissent l'entreprise, 80 % estiment qu'elle est une entreprise digne de confiance et 71 % la jugent sympathique. Ces chiffres reflètent les efforts constants de la Loterie Romande pour répondre aux attentes des joueurs avec une offre sans cesse diversifiée.

Profil et tendances

Plus de 60 % des Romands ont tenté leur chance avec un jeu de la Loterie Romande en 2018. La majorité des joueurs ont entre 35 et 54 ans (34 %). La catégorie des 55-64 ans (18 %) et celle des 25-34 ans (16 %) viennent ensuite. Si la proportion entre hommes et femmes est identique, toutes les catégories socio-professionnelles sont représentées

parmi les joueurs. La majorité d'entre eux (43 %) disposent d'une formation de base (apprentissage, école professionnelle), 42 % d'une formation supérieure de degré tertiaire.

Parmi les jeux les plus appréciés, la palme revient au billet à gratter Tribolo (63 % des joueurs), suivi de l'Euro Millions (59 %) et du Swiss Loto (48 %). Environ 40 % des nouveaux joueurs découvrent les jeux de la Loterie Romande avec le Tribolo. Le Swiss Loto attire quant à lui 20 % des novices.

Le réseau physique : relais indispensable

Avec 2'500 points de vente répartis sur une population de deux millions d'habitants, la Loterie Romande assure une présence privilégiée auprès du public.

Son réseau de distribution est aussi l'un des plus modernes : tous les points de vente sont équipés de terminaux multifonctions à la fois conviviaux et performants.

Les kiosques, cafés et restaurants constituent l'essentiel du réseau, mais celui-ci est aussi composé d'autres types d'établissements : bureaux de poste ou stations-service. Cette diversité des points de vente reflète la volonté de la Loterie Romande d'optimiser son réseau de distribution, afin de pouvoir répondre aux nouvelles habitudes de consommation tout en considérant les intérêts des dépositaires.

Un jeu utile à l'économie locale

Les 2'500 points de vente de la Loterie Romande bénéficient d'une rémunération, sous forme de commissions pour la distribution des jeux. En 2018, celles-ci ont atteint CHF 71,9 millions, soit une somme conséquente réinjectée dans l'économie locale. Sans ces commissions – qui représentent en moyenne, pour chaque point de vente, CHF 28'000.- par an – nombre de commerces de proximité éprouveraient de grandes difficultés à survivre, au regard des nouvelles habitudes de consommation.

Les activités de la Loterie Romande contribuent ainsi à dynamiser la vie économique et sociale dans les régions urbaines et les villages. Ces activités génèrent, selon des estimations, entre 1'200 et 1'400 emplois indirects. La Loterie Romande est fière de cet apport ; elle continuera à moderniser l'équipement de son réseau de distribution physique et à soigner la collaboration avec tous ses partenaires.

71,9 millions

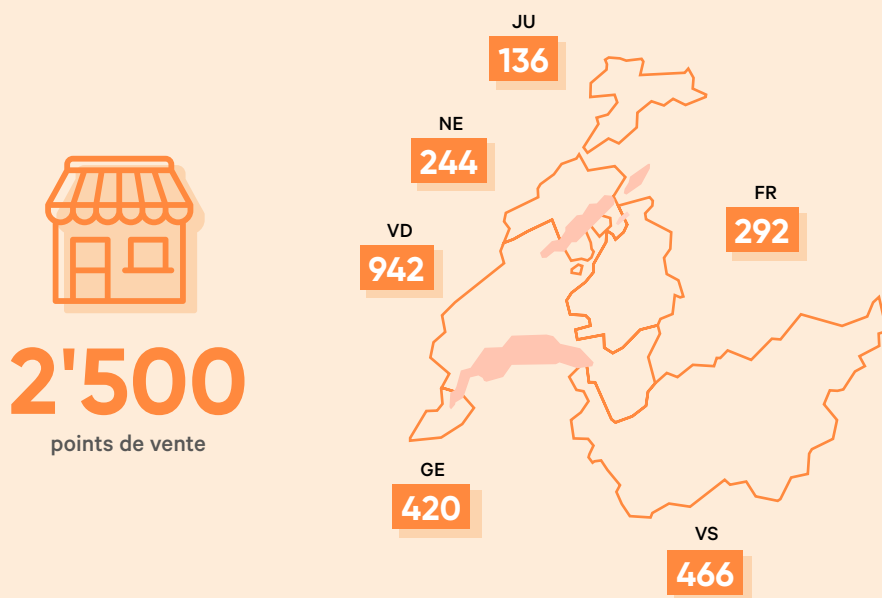
de commissions sur les ventes versés aux dépositaires (CHF)





Les jeux de la Loterie Romande sont un divertissement fort apprécié de mes clients. Ils contribuent à la convivialité de mon kiosque et les nouveautés suscitent toujours un grand intérêt.

Amélia Moesle
Kiosque Snack-bar, Nyon



17

En considérant l'ensemble de la population romande...

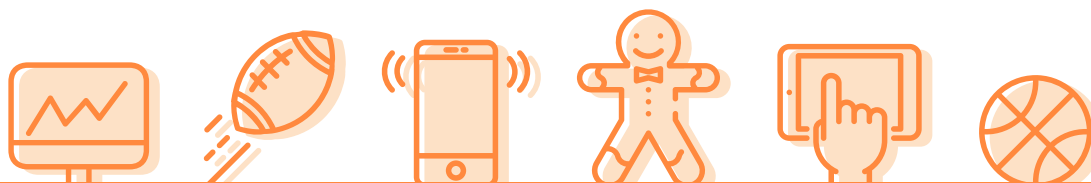

64 %
sont des joueurs de la Loterie Romande


71 %
jugent la Loterie Romande sympathique


80 %
la jugent digne de confiance

Source : sondage Barolero 2018

2018, une année d'innovations et de transformation



De multiples nouveautés et activités promotionnelles concernant les jeux ont rythmé 2018. L'année a également été marquée par les débats et préparatifs liés à la nouvelle Loi sur les jeux d'argent, acceptée en votation populaire.

JOUEZSPORT, pari réussi

Les paris sportifs suscitent un grand engouement au niveau mondial. Avec le lancement de JOUEZSPORT en janvier 2018, la Loterie Romande a véritablement réussi son pari : cette nouvelle offre rencontre un large succès auprès des pronostiqueurs romands, qui peuvent enfin entrer dans l'univers des paris modernes.

Cette nouvelle marque de la Loterie Romande permet de répondre aux attentes des parieurs en proposant différents types de paris et un plus grand nombre d'événements sportifs, tout en respectant les critères qui visent à protéger le sport contre la manipulation des compétitions. Au programme figurent désormais des paris plus passionnants et des nouveaux sports comme le rugby, le basketball ou le cyclisme.

Le succès grandissant de JOUEZSPORT se décline aussi bien dans le réseau physique que sur la plateforme de jeux en ligne. Signe

des temps : l'application mobile permettant de simplifier la prise de paris dans les points de vente est de plus en plus appréciée des parieurs.

L'offre digitale a le vent en poupe

Depuis 2017, la Loterie Romande propose une plateforme de jeux en ligne adaptative, qui permet aux joueurs de placer leurs enjeux sur tous les supports, ordinateurs, smartphones ou tablettes. La plateforme a

continué d'évoluer en 2018. Ainsi, la gamme digitale des jeux instantanés compte désormais plus de vingt billets différents.

Les chiffres en croissance témoignent du dynamisme de la plateforme : 14 % des grilles Swiss Loto ainsi que 11 % des grilles Euro Millions sont désormais validées sur Internet. De nouvelles applications mobiles ont également été lancées, notamment pour les paris sportifs en ligne.

D'importants enjeux liés à la nouvelle Loi sur les jeux d'argent (LJAr)

Le 10 juin 2018, les citoyennes et citoyens suisses ont accepté dans les urnes la Loi sur les jeux d'argent (LJAr), avec une large majorité de 72,9 %. Entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2019, la LJAr concrétise l'article 106 de la Constitution, déjà plébiscité à plus de 87 % lors de la votation populaire de 2012. Elle permet le développement d'une offre moderne et dynamique tout en renforçant la protection de la population contre le jeu excessif. Elle garantit également que les bénéfices des jeux d'argent soient bien affectés à des buts d'utilité publique et ne soient pas détournés au seul profit d'opérateurs privés basés dans des territoires offshores.

La Loterie Romande salue l'adoption de ce nouveau cadre législatif, qui instaure notamment des mesures efficaces pour lutter contre les offres illégales de jeux d'argent sur Internet. La LJAr permet en effet d'assurer que l'argent des joueurs reste en Suisse et soit mis au service de l'utilité publique au lieu d'alimenter les comptes d'actionnaires privés à l'étranger. Elle pérennise ainsi le système éprouvé d'offre de jeux d'argent contrôlés et réglementés, dont les bénéfices – environ un milliard de francs par an – revêtent un caractère essentiel et indispensable au soutien de l'action sociale, de la culture et du sport ainsi que de l'AVS.

Swiss Loto, 26 millionnaires en Suisse

Grâce au Swiss Loto, 26 joueurs sont devenus millionnaires en 2018. Six chanceux ont décroché le jackpot, 16 personnes ont remporté un million de francs en cochant les six bons numéros (2^e rang de gain) et, grâce au jeu additionnel du Joker, quatre autres personnes ont gagné un montant à sept chiffres. L'ensemble des gains remportés en 2018 par les joueurs du Swiss Loto se monte à plus de CHF 200 millions.

Rappelons que le gain record du jeu est de CHF 48,6 millions; il a été remporté en août 2014. Le 17 décembre 2016, trois personnes se sont partagé la cagnotte record de CHF 70 millions. Depuis sa création (1970) jusqu'à fin 2018, le Swiss Loto a fait 938 millionnaires.

Euro Millions: gain record en Suisse

Un joueur de l'Euro Millions fort chanceux a établi un nouveau record de gain en Suisse en décrochant, le 2 octobre 2018, un jackpot de CHF 183,9 millions! Ce gain entre dans le « top 9 » des jackpots européens. Un autre chanceux a vu son compte crédité d'un montant à huit chiffres et deux autres joueurs ont remporté plus d'un million de francs.

Le précédent record était de CHF 157 millions, remportés en décembre 2017 dans le canton de Zurich. Depuis sa création (2004) jusqu'à fin 2018, l'Euro Millions a permis à 52 joueurs de devenir millionnaires en Suisse.

Le Quinté+ fait un millionnaire en Suisse romande

En octobre 2018, un heureux gagnant a décroché la tirelire du Quinté+ du PMU. Il a remporté la somme de CHF 1'148'765.-. La course a eu lieu sur l'hippodrome d'Enghien à l'occasion du Prix des Gobelins. En plus du Quinté+ dans l'ordre, le parieur a eu la chance d'avoir le « numéro plus » gagnant lui permettant de décrocher la tirelire.

33 nouveaux billets à gratter

En septembre 2018, la Loterie Romande a innové en lançant un billet SWISS LOTO à gratter. Ce jeu instantané, premier « cross-selling » de la Loterie Romande, permet de mêler grattage et tirage, des enjeux Swiss Loto pouvant être gagnés.

Pain d'épices, lancé en décembre 2018, a repris pour sa part le concept novateur du billet olfactif libérant une douce odeur lorsque les cases sont grattées.

La Loterie Romande sur les réseaux sociaux

En 2018, la Loterie Romande a continué de développer avec succès sa présence sur les réseaux sociaux à l'aide de nombreux contenus de marque, centrés principalement sur les associations bénéficiaires des contributions de la Loterie Romande. Toute une série de posts à la fois informatifs, ludiques et interactifs sont ainsi élaborés et partagés sur les réseaux sociaux. Sont également proposés de nombreux concours, de même que divers contenus participatifs invitant à la découverte du patrimoine romand et des associations qui permettent sa sauvegarde.

#AvecLoRo – suivez-nous sur :

-  Facebook
-  Twitter
-  Instagram
-  LinkedIn
-  Youtube

Parmi les autres billets inédits proposés en 2018 figurent :



Super 4 (CHF 15.-)

Un billet inspiré de l'univers pop art qui permet de gagner jusqu'à CHF 300'000.-



Mozaïc (CHF 8.-)

Un parcours dans l'univers de la Grèce antique pour tenter de remporter jusqu'à CHF 100'000.-



Océano (CHF 5.-)

Une pause détente entre dauphins, mouettes et pilotis, avec CHF 50'000.- à la clé



Jet Set (CHF 25.-)

La possibilité de réaliser ses envies les plus folles grâce à un gros lot de CHF 2 millions



Enigmo (CHF 12.-)

Un savant mélange de symboles et de lettres pour découvrir des énigmes et remporter jusqu'à CHF 250'000.-



Ruche d'Or (CHF 10.-)

Un billet aux alvéoles dorées qui permet de gagner jusqu'à CHF 200'000.-

Des échanges nourris et constructifs

Consciente des enjeux et des risques liés à son activité, la Loterie Romande entretient avec ses parties prenantes des relations de respect et de confiance. Cet échange fondé sur les principes de responsabilité sociale vise à maintenir et renforcer la culture éthique de l'entreprise.

Afin de pouvoir mettre en place les meilleures pratiques liées à son secteur d'activité, la Loterie Romande s'efforce constamment d'intégrer les parties prenantes dans ses choix stratégiques et opérationnels. Cette démarche reflète non seulement les valeurs fondamentales de l'entreprise, mais a également pour but d'améliorer sa performance globale.

Les principaux acteurs qui interagissent avec l'entreprise figurent dans le tableau ci-contre. Outre les outils de communication s'adressant au grand public et aux médias, chaque groupe fait l'objet d'informations et d'activités ciblées en fonction de ses propres attentes et de celles de la Loterie Romande.

Protection des données

Depuis 2012, la Loterie Romande dispose d'un conseiller à la protection des données qui assure en toute indépendance des fonctions d'assistance et de contrôle. En conformité avec la Loi fédérale sur la protection des données, il surveille l'application des prescriptions dans ce domaine. Il a aussi pour mission de conseiller le personnel, de superviser les projets impliquant des traitements de données et d'effectuer des audits portant sur le niveau de protection.

Parties prenantes



Joueurs

Plus de 60 % des Romands prennent régulièrement part aux jeux de la Loterie Romande



Bénéficiaires

Totalité du bénéfice net distribuée via les organes de répartition



Collaborateurs

275 collaborateurs



Dépositaires

2'500 dépositaires répartis dans les six cantons romands



Fournisseurs

Partenaires externes, fournisseurs de biens et services



Partenaires

Institutions (Swisslos, Société du Sport-Toto) et organisations faitières (EL, WLA), membres de la communauté des loteries



Autorités

Conférence romande de la loterie et des jeux (CRLJ)
Conférence spécialisée des Directeurs cantonaux chargés du marché des loteries et de la loi sur les loteries (CDCM)
Commission des loteries et paris (Comlot)



Groupes d'intérêt public

En charge de protéger les mineurs et les personnes vulnérables: chercheurs, corps médical, centres de soins, etc.

Attentes envers la Loterie Romande	Attentes de la Loterie Romande	Projets ou programmes	Mécanismes de dialogue
Opérateur responsable proposant des jeux distrayants avec une répartition des lots encadrée Distribution de la totalité du bénéfice net à l'utilité publique Jeux sécurisés et fiables	«Que le jeu reste un jeu!»	Enquête annuelle sur les caractéristiques et goûts des joueurs Politique de Jeu Responsable stricte et vérifiée, basée sur le principe du choix éclairé Directive Marketing et Publicité Anonymat garanti des gagnants, accompagnement si souhaité	Informations dans les points de vente Plans des lots et règlements disponibles sur www.loro.ch Limites d'âge mentionnées sur les billets, jeux, bornes, etc.
Près de CHF 600'000.- distribués chaque jour	Que les projets soutenus (environ 3'000 par an) soient menés à terme	www.entraide.ch	Interviews pour le rapport annuel et bilan social Partage de contenus sur les réseaux sociaux
Employeur fiable, motivant et formateur Acteur éthique et responsable	Employés satisfaits et motivés, conscients de leurs responsabilités	Formations continues Enquêtes de satisfaction Actions de santé publique Programme pour les apprentis Plan de relève Evaluations annuelles avec définition d'objectifs personnalisés Intégration professionnelle	Intranet Séances internes Charte d'entreprise, mise en évidence sur différents supports
Apport financier en adéquation avec les efforts fournis Produits attractifs et sécurisés Appuis marketing Formations Dialogue constant	Partenaires au comportement responsable, respectant les prescriptions mises en place	Formations sur les jeux et le Jeu Responsable, en particulier par rapport à la protection des mineurs Programmes de motivation Formations sécurité	Journal des dépositaires Informations via les conseillers de vente Séances de formation pour les dépositaires
Relation commerciale fiable	Partenariat à long terme tenant compte des aspects commerciaux et sociaux Indépendance financière vis-à-vis de la Loterie Romande	Signature de la Directive Marketing et Publicité Contrat avec mention des obligations en matière de Jeu Responsable notamment	Communication entre les équipes concernées Rencontres régulières, échanges multiples sur l'actualité de l'entreprise, notamment dans le cadre des Grands Comptes (Key Account)
Collaboration fiable Dialogue constant	Echanges nourris et constructifs, autour de la défense des intérêts communs	Jeux exploités en commun Communication sur l'actualité du secteur des loteries et paris Etablissement de normes et de lignes directrices en matière de sécurité ou de Jeu Responsable Conférences et séminaires	Contacts réguliers et multiples (téléphones, séances, conférences) Groupes de travail
Respect des lois et règlements en vigueur Jeux ne visant pas les mineurs ou autre public vulnérable et suivant une répartition des lots établie Soutien à la communauté Acteur responsable	Maintien de la mission des loteries au service de l'utilité publique, sous la surveillance des cantons	Homologation de tous les jeux avant leur mise sur le marché Communication et rapports sur la politique de Jeu Responsable Rencontres régulières, échanges multiples	Séances mensuelles et contacts hebdomadaires Groupes de travail
Jeux développés en tenant compte de leurs analyses Financement d'actions de prévention par le prélèvement de 0,5% du PBJ	Partenariat à long terme, basé sur des échanges constructifs et une collaboration efficace (formation des dépositaires en particulier)	Formations (pour les collaborateurs et les dépositaires) Séances régulières, partage d'expériences Mise en évidence du numéro 0800 801 381 dans tous les points de vente	Contacts réguliers (conférences, séances, téléphones) Groupes de travail

Une politique globale de sécurité et de responsabilité sociale



Afin de garantir en permanence à ses joueurs et à toutes les parties prenantes que ses jeux sont exploités de manière intégrée et fiable, la Loterie Romande applique les meilleures normes de sécurité. Elle agit également avec la volonté d'être exemplaire et de renforcer la protection des joueurs contre les risques de dépendance.

ISO 27001, label de sécurité

Depuis 2009, la Loterie Romande détient la certification ISO 27001, qui atteste des meilleures pratiques en matière de sécurité et de gestion des risques. Décernée pour une période de trois ans sur la base de critères stricts et mondialement reconnus, cette certification a été renouvelée avec succès en 2012, 2015 et 2018. Elle vise notamment à assurer la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des informations au sens large, constituant un vrai gage de confiance entre l'entreprise, ses fournisseurs et l'ensemble des joueurs.

WLA-SCS

Avec la certification WLA-SCS, la Loterie Romande dispose d'une reconnaissance des plus élevées en matière de surveillance des processus, sur la base des *Security Control Standards* (SCS) établis par la *World Lottery Association* (WLA), l'association mondiale des loteries.

Cette certification – qui nécessite d'être préalablement certifié selon la norme ISO 27001 – impose un contrôle rigoureux et permanent de la sécurité, en mettant l'accent sur les risques spécifiques au secteur des loteries.

Un système de gestion performant

Dans ce cadre, la Loterie Romande a mis en place un Système de Management de la Sécurité de l'Information (SMSI), structuré et performant. Son champ d'application couvre l'ensemble des collaborateurs, des locaux, des équipements informatiques et des données numériques ou sur supports papier.

SCI

La Loterie Romande s'est également dotée d'un Système de Contrôle Interne (SCI) apportant assistance au pilotage de l'entreprise. Cet outil d'information assure une gestion optimale des risques financiers. Il permet ainsi de garantir aux instances dirigeantes et aux organes de contrôle la fiabilité et l'intégralité des états financiers.

Réévaluation continue des risques

Les certifications ISO 27001 ou WLA-SCS ne constituent pas une fin en soi : elles s'inscrivent, au contraire, dans un processus d'amélioration continue destiné à augmenter l'efficacité de l'entreprise.

A cet égard, la Loterie Romande applique, en permanence, une méthodologie de gestion des risques adaptée à son environnement particulier. Celle-ci prend en considération l'ensemble de la chaîne de production et d'exploitation des jeux ainsi que tous les services et départements, incluant le contrôle des fournisseurs et l'analyse des risques financiers.

Les Standards Européens de Jeu Responsable

Les « Standards Européens de Jeu Responsable » ont été édités dès 2007 par l'association des loteries européennes, *European Lotteries* (EL). Elaborés par un groupe de travail spécialisé, auquel participe la Loterie Romande, ces standards décrivent en dix points-clés les devoirs des sociétés de loterie vis-à-vis des joueurs dans une perspective de prévention du jeu excessif.

Les règles de conduite associées à ces standards sont strictes : les signataires s'engagent à suivre un long processus de certification qui doit être confirmé tous les trois ans. Parmi la cinquantaine d'opérateurs ayant ratifié ces standards, la Loterie Romande est l'une des premières à en avoir obtenu la certification. Celle-ci a été renouvelée avec succès en 2012, 2015 et 2018.

www.european-lotteries.org

WLA Responsible Gaming Principles

A l'échelle mondiale, la *World Lottery Association* édicte également des standards destinés à promouvoir activement les principes du jeu responsable. Ces « World Responsible Gaming Principles » ont été signés par la Loterie Romande en 2007 déjà. L'entreprise attache une grande importance à les respecter. Ayant obtenu le plus haut niveau de la certification en 2012 et 2015 (niveau 4), elle est fière d'avoir pu maintenir cette excellence suite à la recertification effectuée en 2018.

www.world-lotteries.org

Directive Marketing et Publicité

Les activités marketing de la Loterie Romande répondent elles aussi à des critères stricts en matière de responsabilité sociale. Ceux-ci ont été formalisés dans un « Code de conduite Marketing et Publicité », établi dès 2008. S'alignant sur les « Standards

Européens de Jeu Responsable », ce code de conduite fixe un cadre de référence pour les campagnes publicitaires, mais aussi pour la conception des jeux. Il garantit que la réalisation et la diffusion des messages promotionnels sont effectuées selon une éthique stricte et socialement responsable.

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur les jeux d'argent (LJAr) au 1^{er} janvier 2019, laquelle renforce la protection sociale des joueurs, le code de conduite est devenu une « directive » incluant les nouvelles obligations découlant de la loi.

Tous les fournisseurs de la Loterie Romande doivent signer cette directive et s'engagent ainsi à l'appliquer.



CERTIFIED
SECURITY CONTROL STANDARD
VALID UNTIL MARCH 17, 2021



WORLD LOTTERY ASSOCIATION
CERTIFIED
WLA RESPONSIBLE GAMING
FRAMEWORK
LEVEL 4 / VALID UNTIL 2022

100 % des bénéfices distribués



Les bénéfices de la Loterie Romande sont entièrement distribués à des institutions actives notamment dans les domaines de l'action sociale, la culture, le sport, l'éducation ou l'environnement. Chaque année, près de 3'000 projets d'utilité publique bénéficient de ce modèle unique au monde.

24

Pour la communauté

Chaque jour, la Loterie Romande distribue près de CHF 600'000.- à des projets d'utilité publique. Des milliers d'institutions à but non lucratif, actives dans les domaines les plus variés, bénéficient de ce soutien.

La distribution des bénéfices répond à des règles précises. Après prélèvement d'une part destinée à l'Association pour le développement de l'élevage et des courses (ADEC), les bénéfices se répartissent de la manière suivante :

- **5/6°** aux Organes cantonaux de répartition (culture, social, éducation, etc.);
- **1/6°** aux Organes cantonaux de répartition au sport.

Les Organes cantonaux de répartition

La majeure partie – soit les 5/6° – du bénéfice net dégagé par la Loterie Romande est intégralement mise à disposition des Organes cantonaux de répartition.

Indépendants de l'exploitation des jeux, ces Organes ont la mission de distribuer dans les six cantons romands (Vaud, Fribourg, Valais, Neuchâtel, Genève et Jura) la part de bénéfice qui leur revient. Ces Organes attribuent leur soutien, selon des critères transparents et clairement définis dans leurs conditions-cadre, à des projets présentés par des institutions actives dans les domaines répondant aux critères.

La part confiée à chacun des Organes est calculée en fonction de la population du canton (pour une moitié) et du produit brut des jeux (PBJ) qui y est réalisé (pour l'autre moitié).

En 2018, près de 3'000 associations, institutions, fondations ou projets ont bénéficié de contributions de la part des Organes de répartition. Ces soutiens se répartissent entre huit domaines différents (voir graphiques page ci-contre).

Soutien numéro un du sport

Le montant alloué au sport amateur et d'élite – soit 1/6° du bénéfice – est réparti entre deux acteurs :

- les Organes cantonaux du sport, qui participent au financement de nombreux projets dans le domaine du sport amateur et populaire (infrastructures, relève, manifestations locales);
- la Société du Sport-Toto, pour le soutien à Swiss Olympic, l'Association suisse de football, les Ligues nationales suisses de football et de hockey sur glace.

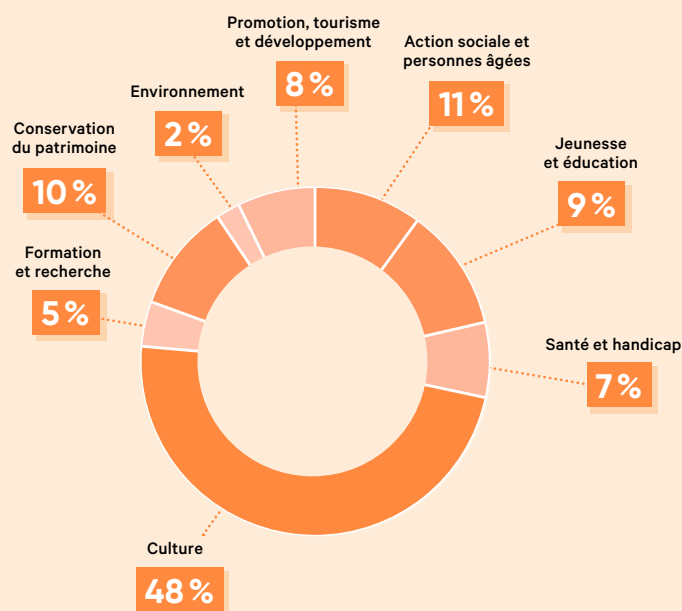
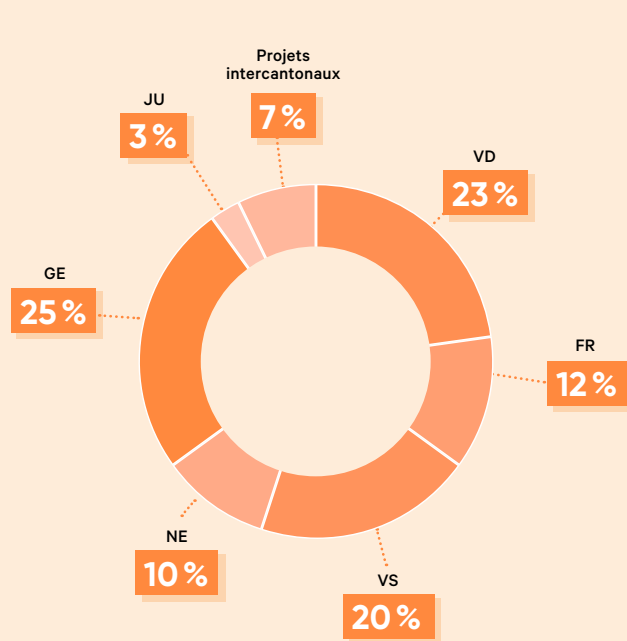
Projets intercantonaux

Des contributions spécifiques, désignées comme étant des « attributions romandes », sont allouées à des organisations exerçant leur activité d'intérêt public dans la majorité des cantons romands ou dont le rayonnement intercantonal est reconnu.

La Conférence des présidents des Organes de répartition (CPOR), composée du président de chaque délégation cantonale, est chargée d'examiner les demandes de soutien. Les décisions sont ratifiées par l'ensemble des Organes de répartition. Les montants octroyés par la CPOR, qui représentent au maximum 10 % du bénéfice disponible, sont financés par les Organes cantonaux au prorata du nombre d'habitants.

L'indispensable « mécène »

Les demandes adressées aux Organes de répartition et à la CPOR sont toujours plus nombreuses. Cette augmentation témoigne de l'importante activité des institutions qui forment le tissu socio-culturel romand mais aussi le champ de la recherche, du patrimoine, du tourisme et de l'environnement. Elle confirme en même temps le rôle prépondérant de la Loterie Romande dans l'existence de ces institutions.



Répartitions cantonales 2018

(en CHF)

Vaud	38'632'360
Fribourg	19'944'842
Valais	33'255'111
Neuchâtel	15'770'200
Genève	40'630'366
Jura	5'759'651
Total cantons	153'992'530
Projets intercantonaux	10'712'600
TOTAL	164'705'130

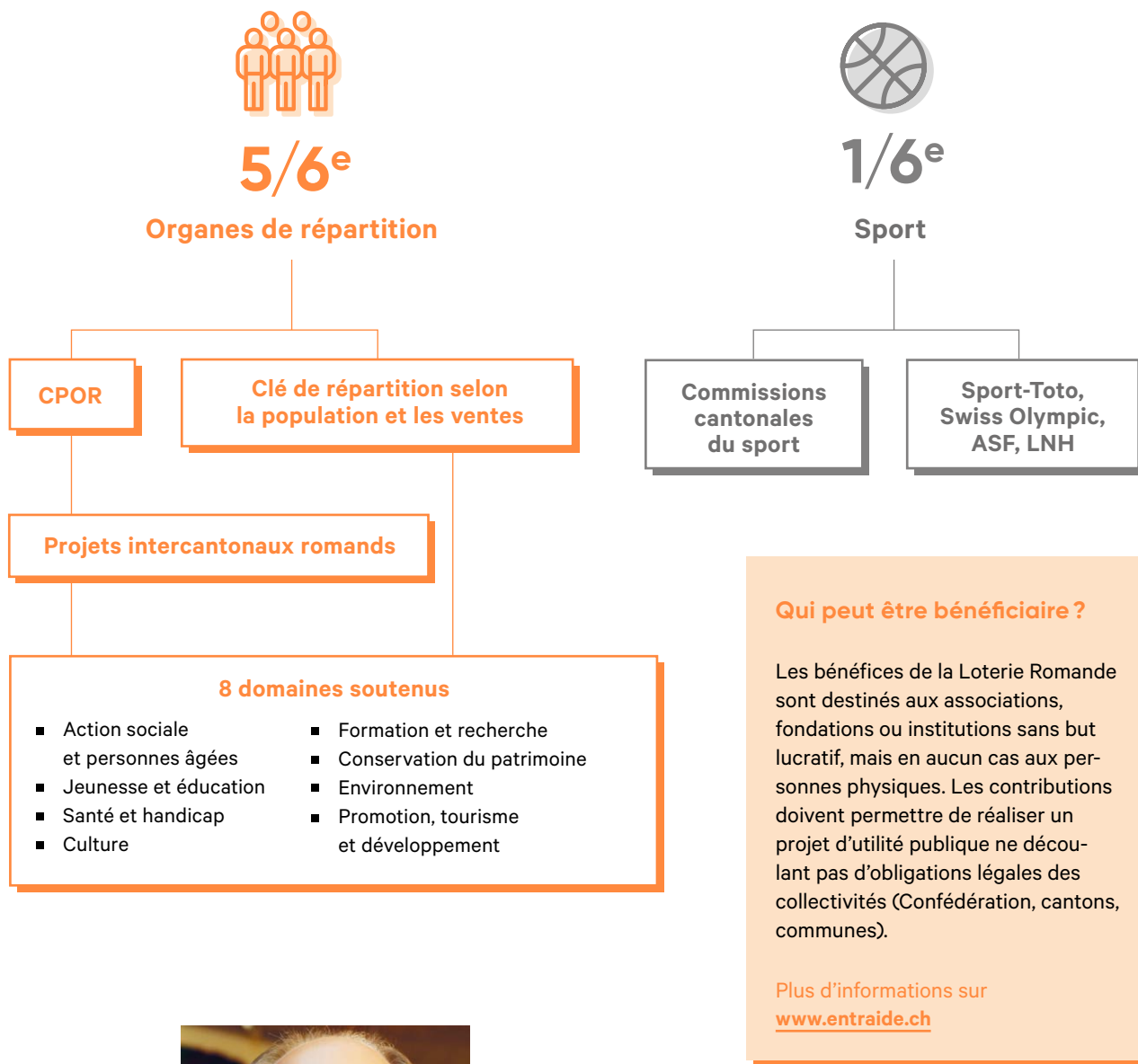
Attributions par secteurs effectuées par les Organes de répartition en 2018

(en CHF)

Action sociale et personnes âgées	17'804'145
Jeunesse et éducation	14'401'698
Santé et handicap	11'800'560
Culture	77'594'623
Formation et recherche	7'511'000
Conservation du patrimoine	17'041'784
Environnement	3'198'500
Promotion, tourisme et développement	12'711'500

Répartition des bénéfices 2018

Le schéma ci-dessous représente la répartition des bénéfices 2018 après prélèvement de la part destinée à l'ADEC (CHF 3,4 millions).



La Loterie Romande contribue, de manière souvent décisive, à la réalisation de milliers de projets associatifs chaque année. Elle renforce ainsi la vitalité de la Suisse romande dans son ensemble.

Daniel Monnin

Président de la Conférence des présidents des Organes de répartition en 2018

Portraits

Les bénéfices de la Loterie Romande sont distribués à des milliers d'institutions à vocation sociale, culturelle, sportive ou environnementale. Les quelques portraits présentés ici illustrent l'importance et la diversité des activités soutenues.

ACTION SOCIALE

Connaissance 3 (Vaud)

Créée dans une perspective de formation continue au-delà de la vie professionnelle, Connaissance 3 est l'Université des seniors vaudoise. Elle offre une formation de qualité et mise à la portée de chacun. Aiguiser son regard critique sur la société ou apprendre pour le plaisir sont pour elle un moyen de donner du sens aux années à vivre, de tisser des liens avec d'autres et de rester un citoyen informé et responsable.

Connaissance 3 s'appuie sur la force bénévole d'une centaine de seniors, actifs à la réalisation de son programme (conférences, cours, visites culturelles). Faite par et pour les seniors, ouverte à toutes et tous sans considération d'âge ni de diplôme, elle entend favoriser le lien social ainsi que les échanges entre les générations et les milieux sociaux. Elle s'engage contre la stigmatisation des seniors et pour une société inclusive. Enfin, elle initie ou participe à des projets de recherche sur les questions liées au vieillissement.

www.connaissance3.ch



JEUNESSE ET ÉDUCATION

Association AdO (Fribourg)

L'objectif de l'Association AdO est la prévention et la réduction des comportements à risques dans les milieux festifs par les pairs.

Appelée à l'origine « les Amis d'Olivier », en hommage à un jeune de 16 ans décédé lors d'une rixe à Vauderens, l'association a été créée en 2003 déjà. En 2005, l'association prend sa dénomination actuelle et développe son action par les pairs, « preventeam », en intervenant au cœur des manifestations de jeunesse.

Depuis 2011, AdO a élargi son champ d'action face à la réalité et aux besoins rencontrés durant ses interventions. Elle intègre une politique de prévention et de réduction des risques, notamment liés à la consommation de produits licites et illicites (alcool, drogues, etc.). Ses équipes de pairs, soit des jeunes bénévoles âgés d'au moins 20 ans et formés spécifiquement, veillent au bien-être des personnes et offrent un espace d'écoute et de dialogue sur les lieux de manifestation.

www.association-ado.ch



SANTÉ ET HANDICAP

Fondation Domus (Valais)

La Fondation Domus déploie ses activités sur deux sites, l'un en plaine, au cœur du village d'Ardon, l'autre en moyenne altitude, à La Tzoumaz. Les deux foyers, d'une capacité totale de 56 places, sont organisés en unités de vie. Ils comprennent aussi, outre des lits d'urgence et un appartement protégé, deux unités d'encadrement renforcé adaptées aux besoins spécifiques de personnes vieillissantes et/ou présentant un handicap très élevé.

Ces deux lieux de vie abritent des ateliers d'intégration professionnelle (agrotourisme social, bois de feu, intendance, animalerie/jardin et cuisine) et des ateliers thérapeutiques (musicothérapie, thérapie avec le cheval, art-thérapie, psycho-socio-esthétique, théâtre et sport). Des équipes pluridisciplinaires y assurent un suivi médico-infirmier permanent, tandis que des éducateurs visitent régulièrement plus de 100 personnes à travers le Valais, dans le cadre du suivi socio-éducatif à domicile.

La Fondation mène ainsi une véritable mission de solidarité, à l'image des valeurs de la Loterie Romande.

www.fondation-domus.ch



CULTURE

Fondation pour la Cité de la Musique (Genève)

La future Cité de la Musique est d'abord destinée aux besoins de l'Orchestre de la Suisse Romande et de la Haute école de musique. Elle aura aussi vocation d'accueillir des artistes invités, internationaux ou locaux.

Tournée vers le 21^e siècle, la Cité de la Musique sera avant tout un lieu d'ouverture pour tous, Genevois, Confédérés, touristes de passage, jeunes ou vieux ; ce sera un lieu de vie qui permettra à chacun, mélomane ou non, d'entrer dans ce bâtiment lumineux et tourné vers le monde ou dans le parc qui le jouxtera et, peut-être, de vivre des émotions musicales inoubliables.

Le complexe, dont l'inauguration est prévue en 2023, sera bâti au cœur de la Genève internationale, au lieu-dit « les Feuillantines », proche de la Place des Nations. La Loterie Romande apporte son soutien pour l'acquisition du matériel scénique.

www.citedelamusique.ch



FORMATION ET RECHERCHE

Capa'Cité (Neuchâtel)

L'association Capa'Cité a une priorité absolue : aider les jeunes à choisir un métier et à entrer dans la vie active. Depuis 2006, elle organise une manifestation d'envergure cantonale et régionale, actualisée tous les deux ans sur le principe de l'innovation permanente. Durant une semaine, 200 métiers se présentent ensemble dans les rues de l'une des deux plus grandes villes du canton, en alternance entre La Chaux-de-Fonds (en 2016) et Neuchâtel (en 2018). Située au cœur de la ville, au carrefour des enjeux citoyens et politiques, la manifestation est articulée autour de six quartiers thématiques. Dans chaque stand, apprentis, professionnels et entreprises présentent les métiers de manière ludique, interactive et conviviale.

Capa'Cité s'adresse également aux enseignants, aux parents, aux entreprises formatrices ainsi qu'aux personnes en recherche d'emploi ou souhaitant se réorienter.

www.capacite.ch



ENVIRONNEMENT

Fondation des marais de Damphreux (Jura)

La biodiversité joue un rôle très important dans les écosystèmes et assure leur bon fonctionnement. En Ajoie, la Fondation des marais de Damphreux participe activement à l'amélioration de la biodiversité régionale en sauvegardant et en mettant en place des milieux favorables à la flore et à la faune. Grâce à la revitalisation du bas-marais de Pratchie, des étangs des Coeudres, des zones humides à Coeuve, à Bonfol et à Lugnez, un grand nombre d'espèces végétales, d'insectes, d'amphibiens, d'oiseaux et de mammifères ont été favorisés.

La Fondation gère actuellement une quarantaine d'hectares. Ils sont pratiquement tous loués à des paysans et exploités de manière extensive par des fauches retardées ou des pâtures d'automne. Cet entretien mesuré maintient le statut de prés humides ou de prés à litière avec une flore et une faune d'une grande richesse.

Les étangs de Damphreux sont une vraie aubaine pour les ornithologues. Deux cabanes permettent de contempler notamment la Cigogne blanche et le Vanneau huppé. Ces postes d'observation ont été mis en place avec le soutien de la Loterie Romande.

www.maraisdamphreux.ch



PROMOTION, TOURISME ET DÉVELOPPEMENT

Fédération romande des consommateurs

(dans toute la Suisse romande)

La Fédération romande des consommateurs, qui célèbre ses 60 ans de combat en 2019, a été créée par les consommateurs, pour les consommateurs. Elle est libre de toute influence car ce sont les consommateurs eux-mêmes qui financent ses actions.

Son expertise et sa neutralité s'expriment dans trois missions-phares: défendre le consommateur au quotidien et faire valoir ses droits, fournir une information claire et objective pour que chacun puisse faire ses choix en toute connaissance de cause via ses tests et ses enquêtes et faire entendre la voix du consommateur auprès des décideurs politiques et économiques.

Forte de son équipe de 20 personnes actives sur tous les fronts, la FRC est la plus grande association de défense des consommateurs de Suisse. Sa crédibilité et son autorité font qu'on la voit souvent dans les médias et qu'elle est invitée à la table des négociations. Avec ses bénévoles répartis dans toute la Suisse romande et ses 26'000 membres et donateurs, ainsi qu'avec tous les consommateurs qui la rejoignent jour après jour, la FRC se réjouit de souffler ses 60 bougies.

www.frc.ch



DANS LE DOMAINE DU SPORT

Unihockey Club Yverdon

(Vaud)

Le 27 novembre 1992, une dizaine d'étudiants créent l'Unihockey Club Yverdon (UCY). Dans les années qui suivent apparaît un mouvement junior démontrant ainsi que ce sport devient de plus en plus populaire. Depuis lors, le club n'a cessé de grandir. D'une dizaine de personnes, on compte aujourd'hui, 26 ans plus tard, plus de 200 membres et sept équipes, masculines et féminines, auxquelles s'ajoutent encore deux équipes de juniors et une de séniors. Une école d'unihockey propose également aux jeunes de s'initier à ce sport.

En 2018, l'UCY est devenue la première formation romande à atteindre la Ligue nationale B féminine. Cet exploit récompense un club très formateur et un sport en plein essor. L'objectif de l'UCY est de posséder une équipe dans toutes les classes d'âge, de développer le jeu sur grand terrain, de promouvoir l'unihockey dans le Nord vaudois et de collaborer avec les clubs de la région.

www.ucy.ch



DANS LE DOMAINE DU SPORT

Gym Valais-Wallis

Née le 15 janvier 2011 de la fusion des différentes associations de gymnastique, Gym Valais-Wallis perpétue ce que ses pairs se sont efforcés de promouvoir depuis plus d'un siècle : la gymnastique sous toutes ses facettes. L'association compte aujourd'hui un effectif d'environ 8'000 membres, dont plus de 4'500 jeunes de 3 à 20 ans.

Gym Valais-Wallis propose des sections adaptées à toutes les catégories d'âge, de 2 à 99 ans, ainsi qu'une large palette de disciplines à pratiquer pour son plaisir, en compétition ou encore en catégorie élite : gymnastique infantine, individuelle, à deux ou en sociétés, agrès, gymnastique artistique, trampoline ou encore athlétisme.

Chaque année, elle organise de nombreuses compétitions pour permettre à ses gymnastes de se mesurer sur le plan cantonal, romand et suisse. Très attentive à la formation de ses moniteurs et de ses juges, elle met sur pied annuellement plus de 30 cours pour leur permettre de se perfectionner et d'élargir leurs connaissances.

www.gymvalais.ch



DANS LE DOMAINE DU SPORT

Le Hockey Club Franches-Montagnes (Jura)

Le HCFM a été fondé en 1958 (sous le nom du HC Saignelégier) par une équipe de copains qui, profitant à l'époque des rigueurs de l'hiver, voulait permettre aux jeunes Franches-Montagnards de s'adonner à une activité sportive nouvelle, mais en parfaite harmonie avec la région, réputée pour ses conditions climatiques hivernales favorables aux sports de glace.

La mise en service, dans les années 1985-1986, du Centre de Loisirs des Franches-Montagnes, avec la réalisation d'une surface de glace artificielle, a donné encore plus de motivation aux dirigeants du club. Ils ont pu ainsi développer sur le haut-plateau franc-montagnard une véritable promotion du hockey sur glace en misant sur la jeunesse, sa formation et son intégration dans le tissu social de la région.

Aujourd'hui encore, le club recrute ses membres à raison de 85 % parmi la population de la région. Il se compose de trois équipes actives qui militent en 1^{re}, 2^e, 3^e ligue et chez les vétérans. Il compte aussi un Mouvement Juniors complet composé de 120 jeunes joueurs répartis dans six équipes.

www.hcfm.ch



Priorités RSE

(Responsabilité sociale d'entreprise)

✓ Réalisé

■ En cours



Responsabilité envers la communauté

RÉALISATIONS 2018

- ✓ Renouveler la certification de l'ensemble des points de vente et des collaborateurs sur les thématiques du Jeu Responsable à l'aide d'une nouvelle formation interactive

DÉFIS 2019

- Appliquer les exigences liées à la Loi fédérale sur les jeux d'argent (LJAR) en matière de protection des mineurs et de lutte contre le blanchiment d'argent



Responsabilité envers les joueurs

RÉALISATIONS 2018

- ✓ Renouveler les certifications Jeu Responsable de *European Lotteries* (EL) et de l'association mondiale des loteries, la *World Lottery Association* (WLA)

DÉFIS 2019

- Mise en œuvre de mesures de protection sociale relatives à l'exclusion et au repérage précoce prévues par la LJAR
- Implémenter sur la plateforme de jeux en ligne un outil permettant d'analyser les comportements des joueurs et d'identifier les joueurs à risque à des fins de prévention



Responsabilité envers les collaborateurs

RÉALISATIONS 2018

- ✓ Former l'ensemble des cadres et des collaborateurs à la méthode de travail Agile
- ✓ Animer le groupe de pilotage Santé au travail et veiller à la mise en place du plan d'action défini
- ✓ Renforcer la culture du feed-back en optimisant l'outil d'évaluation en ligne et en formant les cadres de l'entreprise sur ce sujet

DÉFIS 2019

- Préparer le réassessment *Friendly Work Space*
- Réaliser une politique de promotion du sport dans l'entreprise
- Mener l'enquête de satisfaction du personnel de la Loterie Romande



Responsabilité envers l'environnement

RÉALISATIONS 2018

- ✓ Poursuivre la sensibilisation des collaborateurs à la thématique du développement durable en lien avec leurs activités professionnelles

DÉFIS 2019

- Implémenter, à l'interne de l'entreprise, des mesures visant à réduire les impacts environnementaux et la production des déchets

Un engagement durable pour le bien commun



Depuis plus de 80 ans, la Loterie Romande organise des jeux de loterie avec un seul objectif : servir la communauté. Elle accomplit sa mission en distribuant tous ses bénéfices à des milliers de projets associatifs chaque année. Un engagement durable fondé sur l'éthique, la transparence et la solidarité.

Confiance et responsabilité

La Loterie Romande – en vertu de son statut d'opérateur de jeux exclusif sur le territoire des six cantons romands – réalise toutes ses activités de manière mesurée, éthique et transparente. Elle accorde une importance fondamentale à sa responsabilité sociale et mène dans ce domaine une politique volontaire basée sur la mise en place de mesures concrètes de prévention du jeu excessif et l'instauration de relations de confiance avec l'ensemble des parties prenantes.

Un « mécène » dynamique

La Loterie Romande joue un rôle central dans le développement du tissu associatif de Suisse romande. Elle apporte un soutien financier indispensable à quelques 3'000 projets d'utilité publique à vocation sociale, culturelle ou sportive en distribuant l'intégralité de ses bénéfices nets. Ce statut de « premier mécène romand » n'enlève rien au dynamisme de l'entreprise, bien au contraire. Il renforce sa légitimité et sa volonté d'innover pour servir au mieux le bien commun.

Une lutte globale contre le jeu excessif

Pionnière en matière de prévention et de lutte contre le jeu excessif, la Loterie Romande poursuit constamment ses efforts « pour que le jeu reste un jeu ». Ce principe est ancré au cœur de toutes les activités de l'entreprise, en particulier dans les secteurs du marketing et de la vente. A cet effet, des lignes directrices strictes, qui visent spécifiquement la protection des mineurs, ont été établies :

- du concept graphique à l'élaboration des messages promotionnels, tous les jeux proposés sont validés en fonction des critères de responsabilité sociale avant leur mise en vente ;
- les jeux ne sont jamais conçus pour s'adresser spécifiquement à un public jeune ou vulnérable ;
- aucune publicité n'est axée uniquement sur la possibilité de s'enrichir par le jeu ; les messages promotionnels reposent sur le plaisir, le rêve et l'amusement.

Ces lignes directrices constituent un cadre de référence, qui doit être accepté et respecté par tous les partenaires et fournisseurs de l'entreprise.

Un budget conséquent pour la prévention

En Suisse, le risque de développer un comportement de jeu excessif se situe entre 1 et 2 % pour un adulte. Même si l'addiction au jeu ne concerne qu'une minorité de

joueurs, la Loterie Romande prend cette problématique très au sérieux et s'engage à prévenir les effets socialement dommageables du jeu excessif par différents moyens. En plus des mesures propres au programme de Jeu Responsable, une taxe de 0,5 % est perçue par les cantons sur le produit brut des jeux des deux sociétés suisses de loterie, Swisslos et la Loterie Romande, depuis 2006.

Cette taxe représente un montant de près de CHF 5 millions par an qui sont affectés aux programmes cantonaux de prévention et de traitement de l'addiction au jeu. Elle contribue à financer le « Programme intercantonal de lutte contre la dépendance au jeu » (PILDJ), qui vise à harmoniser les réponses des six cantons romands en matière de prévention et de lutte contre le jeu excessif. La taxe assure la constitution de larges ressources pour la mise en œuvre de projets d'envergure dans les domaines de la prévention, du traitement et de la recherche.

3'000

institutions
à vocation sociale, culturelle
ou sportive soutenues

Offrir un environnement de jeu sain et sécurisé



Depuis plus de 20 ans, la Loterie Romande s'engage pour une pratique de jeu récréative, responsable et sécurisée. Elle s'entoure à cet effet d'experts reconnus et se donne pour objectif d'être exemplaire et de rester pionnière dans la mise en place de mesures concrètes de prévention du jeu excessif.

La protection des mineurs et des populations vulnérables est au centre des nombreuses mesures mises en œuvre par la Loterie Romande dans le cadre de son programme de Jeu Responsable. Avec l'entrée en vigueur de la Loi sur les jeux d'argent au 1^{er} janvier 2019, la protection des joueurs a été encore renforcée pour répondre à de nouvelles obligations, relatives notamment aux jeux en ligne.

Des mesures qui font leur preuve

La Loterie Romande travaille en étroite collaboration avec des chercheurs et des spécialistes du jeu excessif pour mettre en place des outils de prévention fiables et performants. Cette démarche s'étend à trois domaines principaux :

La recherche

- Echanges d'informations, prise en compte des recommandations émises par les scientifiques.
- Collaborations actives avec des organismes externes spécialisés.

La prévention auprès des joueurs

- Limites d'âge strictes pour chaque catégorie de jeux : 16 ans pour les billets à gratter et les jeux de tirage ; 18 ans révolus pour les paris sportifs, le PMU, la Loterie électronique et les jeux en ligne.
- Diffusion d'informations précises sur les risques liés au jeu excessif et sur l'aide disponible en cas de problème.
- Distribution de cartes d'information sur la protection de la jeunesse.
- Modérateurs de jeu techniques et environnementaux sur les distributeurs de Loterie électronique et la plateforme de jeux en ligne.

La formation des points de vente et des partenaires

- Formation obligatoire de tous les dépositaires ainsi que des collaborateurs, en fonction de leurs responsabilités respectives.
- Mise à disposition dans tous les points de vente de brochures contenant toutes les informations utiles sur les centres de soins.
- Contrôles réguliers et systématiques de l'application des prescriptions de Jeu Responsable dans les points de vente ; des mesures sont prises le cas échéant.

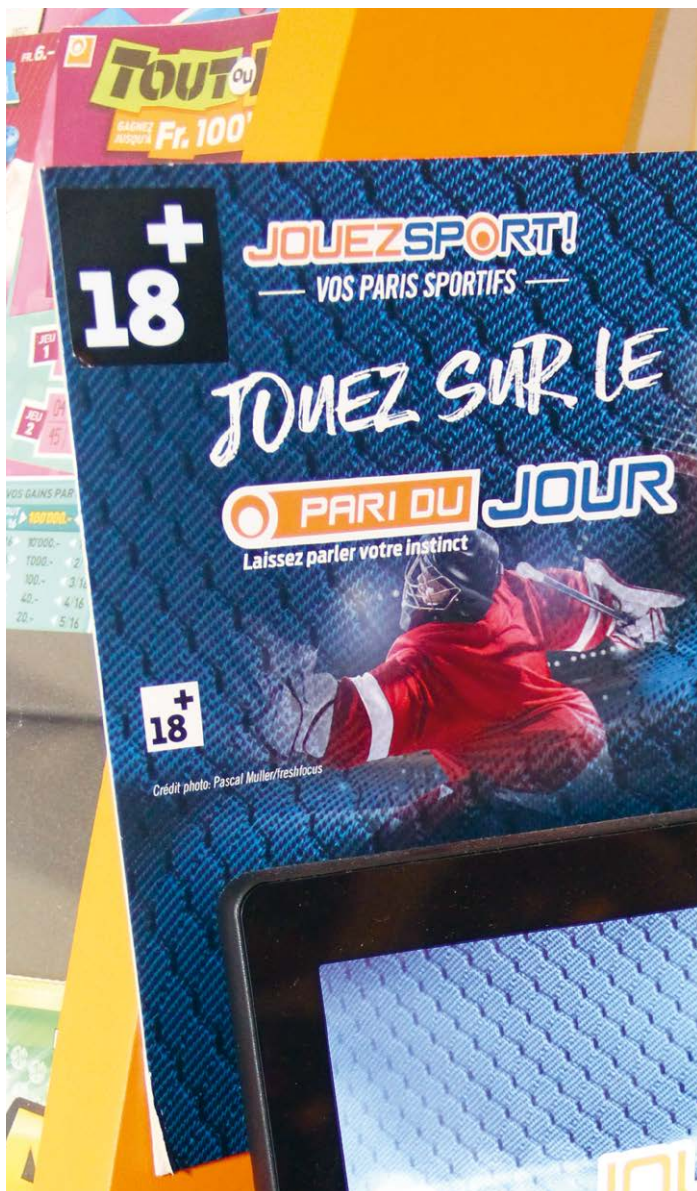
Sensibiliser et informer

De l'avis des spécialistes, tout joueur doit pouvoir trouver facilement les informations sur les phénomènes de dépendance au jeu afin d'obtenir, s'il le souhaite, l'aide de thérapeutes qualifiés. La Loterie Romande applique scrupuleusement ce principe du « choix éclairé », lequel implique que tous les dépositaires doivent être en mesure de renseigner les joueurs, soit leurs clients, de manière adéquate. Une brochure didactique est éditée à cet effet et contient toutes les adresses des centres de soins en Suisse romande. Elle est mise à disposition dans tous les points de vente.

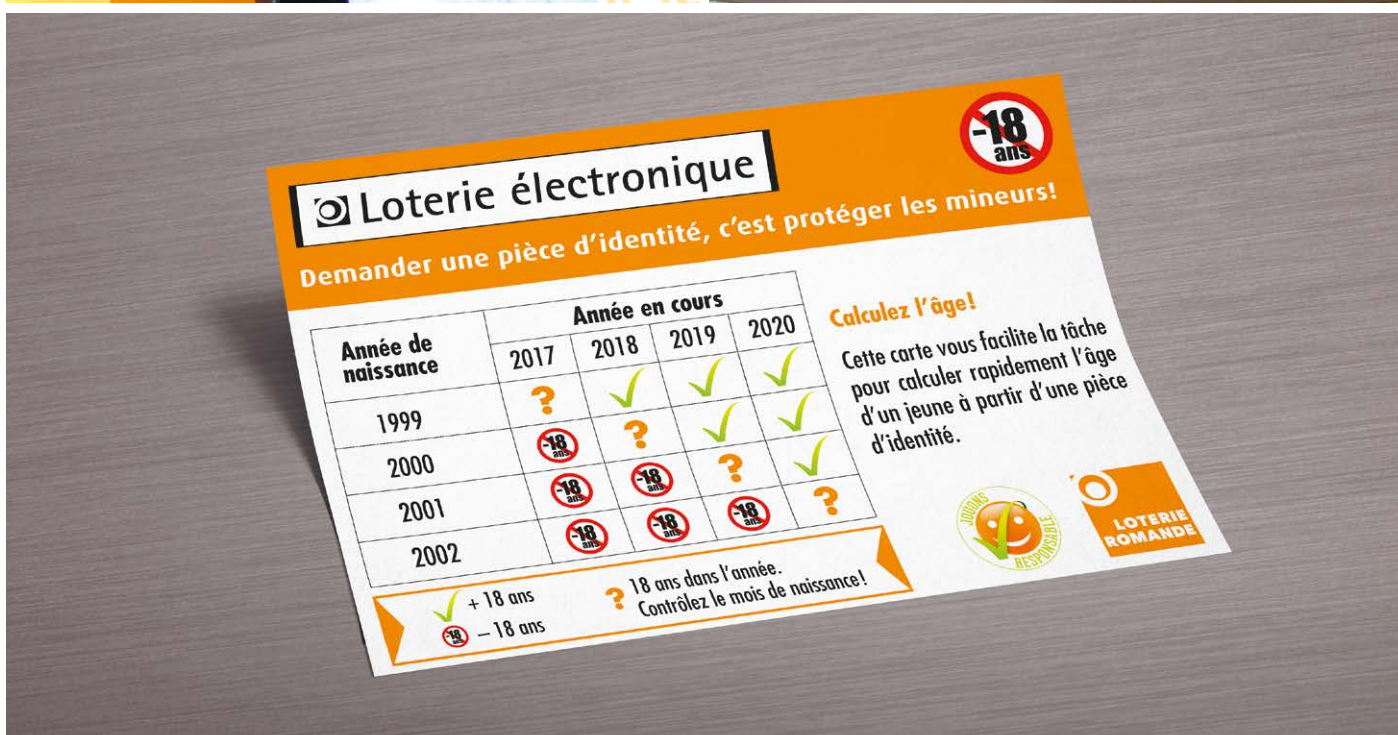
Protection des mineurs

Les études montrent que les enfants mis régulièrement en contact avec les jeux d'argent présentent un risque plus élevé de devenir des joueurs excessifs à l'âge adulte. C'est pourquoi la Loterie Romande applique de strictes limites d'âge pour ses jeux : aucun mineur de moins de 16 ans ne doit y avoir accès. Cette interdiction, ancrée désormais dans la législation, figure clairement sur tous les billets à gratter et les jeux de tirage proposés dans les points de vente. Pour tous les autres jeux, comme les paris sportifs, le PMU, la Loterie électronique et les jeux en ligne, la limite est fixée à 18 ans révolus.

Depuis 2017, un calculateur d'âge automatique est installé sur tous les terminaux de jeux, afin d'aider le personnel des points de vente à vérifier, de manière rapide et fiable, l'âge des joueurs à partir de la date de naissance figurant sur la carte d'identité.



35



Un programme de prévention qui couvre toute la chaîne du jeu

Afin de s'assurer de l'application des prescriptions de Jeu Responsable, des contrôles sont effectués de manière régulière par les conseillers de vente ainsi que par des clients mystères, chargés de contrôler anonymement les points de vente (bars, cafés ou restaurants). En 2018, chaque dépositaire de Loterie électronique a fait l'objet d'au moins cinq visites; 10 établissements ont reçu un avertissement. Les points de vente PMU et LotoExpress sont contrôlés de manière similaire.

Des jeux en ligne sécurisés et responsables

Entièrement modernisée en 2017, la plateforme de jeux en ligne de la Loterie Romande est dotée d'outils indispensables permettant aux joueurs de modérer leur jeu. L'objectif est de les aider à garder le contrôle de leurs mises, à prendre conscience de leurs pertes et de leur comportement. Ces modérateurs comprennent :

- l'enregistrement obligatoire, ouvert uniquement aux personnes physiques âgées de 18 ans révolus et résidant dans l'un des six cantons romands;
- la vérification stricte de l'âge et du domicile lors de l'ouverture du compte;
- la possibilité pour tout utilisateur de se fixer des limites de pertes par jour, semaine ou mois ; ces limites sont obligatoires pour les billets à gratter et le LotoExpress.

La plateforme offre aussi la possibilité de s'autoévaluer sur sa manière de jouer par le biais d'un test mis au point par des spécialistes, de même qu'elle permet au joueur, s'il le souhaite, de s'auto-exclure pour une période déterminée allant d'un jour à six mois.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, en vertu des obligations découlant de la nouvelle Loi sur les jeux d'argent, toute personne figurant dans le registre des personnes exclues des maisons de jeu suisses est également interdite d'accès à la plateforme de jeux en ligne de la Loterie Romande.

Loterie électronique

Les 700 distributeurs de Loterie électronique installés dans 350 points de vente en Suisse romande font l'objet de mesures particulièrement strictes en matière de Jeu Responsable. Ils sont équipés de nombreux modérateurs techniques et environnementaux :

- interdiction aux mineurs;
- vitesse de grattage ralentie;
- pas de cartes de crédit ni de billets de banques acceptés;
- impossibilité d'insérer un montant supérieur à CHF 50.-;
- absence de confort devant les distributeurs;
- messages de prévention défilant sur l'écran;
- emplacement des distributeurs à des endroits d'où ils peuvent être surveillés;
- charte et dépliants Jeu Responsable;
- etc.

Tous ces modérateurs sont régulièrement évalués par des experts afin de les améliorer constamment.

Formations interactives

Depuis 2009, la Loterie Romande organise des formations interactives, obligatoires pour tous les depositaires et collaborateurs de l'entreprise. Développées en collaboration avec un organisme suédois unanimement reconnu en matière de Jeu Responsable (SiLabs, www.silabs.se), ces formations permettent non seulement de maîtriser les connaissances de base sur le jeu excessif,

mais aussi d'adopter les bons réflexes en cas de besoin. Des interviews de psychologues, accompagnées de mises en situation, rendent les formations plus concrètes. Celles-ci se terminent par un test donnant accès à un certificat indispensable à tout collaborateur et à tout dépositaire.

En 2018, la formation interactive a été suivie par 101 gérants/employés de nouveaux points de vente.

0800 801 381, numéro gratuit en Suisse

Les joueurs en difficulté ou leurs proches peuvent trouver une aide spécialisée en composant le 0800 801 381. Ce numéro est largement diffusé sur les supports de la Loterie Romande.

www.sos-jeu.ch



Informations complémentaires :
www.loro.ch

Agir pour la relève et le bien-être au travail



La Loterie Romande offre un environnement de travail agréable et valorisant à ses collaborateurs. Elle favorise le partage d'une culture sociale et participative propice à l'innovation. La diversité, la formation ainsi que la santé sont des piliers de cette politique des ressources humaines.

Depuis sa création en 1937, la Loterie Romande s'est développée pour remplir au mieux sa mission : offrir des jeux divertissants et socialement responsables, dont les bénéfices profitent au bien commun. Composée d'une trentaine de collaborateurs en 1980, l'entreprise compte aujourd'hui près de 300 postes de travail dans les domaines les plus variés. Cette progression a toujours été accompagnée par la volonté de favoriser le partage des compétences et d'offrir des conditions de travail modernes adaptées à l'évolution de la société.

La formation comme vocation

La Loterie Romande attache une grande importance à contribuer aux premiers pas des jeunes dans la vie professionnelle. Elle forme en permanence dix apprentis : trois futurs informaticiens et sept apprentis de commerce. En 2018, trois certificats fédéraux de capacité (CFC) ont été obtenus au sein de l'entreprise. Pour faire découvrir les différents métiers de l'entreprise aux futurs apprentis, la Loterie Romande participe régulièrement au Salon des métiers et de la formation, qui a lieu au mois de novembre à Lausanne.

Start@loro

La Loterie Romande souhaite faciliter l'entrée des jeunes dans la vie professionnelle. Pour concrétiser cette volonté, elle anime un programme baptisé « start@loro ». Celui-ci permet à des jeunes diplômés de l'université ou des hautes écoles de s'initier à leur métier au sein de la Loterie Romande. Neuf personnes, dans les domaines juridique, du marketing, de la communication, de l'informatique, des ressources humaines, de la vente et de l'archivistique, bénéficient actuellement de ce programme, qui permet à l'entreprise d'assurer une relève de qualité et aux jeunes diplômés d'entrer dans la vie active.

Intégration professionnelle

Dans la mesure de ses possibilités, la Loterie Romande tient aussi à favoriser l'intégration de personnes mises à l'écart du marché du travail pendant une période prolongée. L'entreprise a développé une collaboration très positive avec la Fondation IPT, qui vise à offrir des places de stage à des personnes au bénéfice de l'assurance-invalidité ou à des demandeurs d'emploi. En 2018, la Loterie Romande a ainsi accueilli avec l'aide de cette institution six stagiaires en situation d'intégration professionnelle.

Un soutien pour la formation continue

Pour permettre à ses collaboratrices et collaborateurs d'évoluer et d'acquérir de nouvelles connaissances, la Loterie Romande développe depuis plusieurs années un programme de formation continue, avec l'objectif d'inciter le plus grand nombre à profiter des opportunités offertes. De nouvelles

formations, en lien avec la gestion de la santé au travail ou la communication interpersonnelle, sont régulièrement proposées.

En 2018, 221 collaboratrices et collaborateurs ont participé à un cours de formation continue, l'équivalent de 5'307 heures de cours au total. Pour les formations de longue durée, les collaboratrices et collaborateurs bénéficient d'un soutien financier et d'une prise en charge des heures de cours sur le temps de travail. Par ailleurs, une campagne de formation à la méthode Agile a été menée pour l'ensemble du personnel en 2018.

La santé au travail, une priorité

La santé et le bien-être au travail sont des thématiques privilégiées au sein de la Loterie Romande. A ce sujet, l'entreprise a défini plusieurs axes d'intervention pour pouvoir offrir à ses collaboratrices et collaborateurs des conditions de travail optimales et les plus saines possibles :

- les locaux ont été entièrement rénovés et aménagés avec les **conseils de spécialistes en ergonomie** en 2016 ;
- des **défibrillateurs** sont installés et des collaborateurs ont été formés pour les utiliser de manière adéquate ;
- le restaurant d'entreprise propose des **plats variés**, cuisinés directement sur place, en utilisant des **produits locaux** ;
- des **fruits frais** sont gratuitement mis à disposition dans la cafétéria ;

- un **massage** assis de 20 minutes dispensé par un thérapeute qualifié est proposé à l'ensemble du personnel;
- les collaboratrices et collaborateurs ont la possibilité de réaliser gratuitement et anonymement un **bilan de santé complet** auprès d'un praticien agréé;
- des actions destinées à **promouvoir à la fois la santé et le climat** de l'entreprise, comme, par exemple, la campagne 10'000 pas;
- enfin, un **espace de repos «ZEN»**, imaginé pour favoriser les moments de détente, a été inauguré en 2018.

Ces différentes mesures, constamment améliorées, témoignent de l'engagement de la Loterie Romande en faveur de la santé et du bien-être au travail. En 2013 déjà, l'entreprise a obtenu le label « Committed to Friendly Work Space », décerné par la Fondation Promotion Santé Suisse. Renouvelée en 2016, cette certification récompense une gestion de la santé en entreprise performante et l'attention particulière portée à l'organisation du travail et aux principes de responsabilité sociale.

Pouvoir aider au quotidien

Depuis plusieurs années, la Loterie Romande offre une aide externe et neutre à ses collaboratrices et collaborateurs confrontés à des situations délicates, par exemple pour des

questions familiales, de conflit ou tout autre problème personnel ou professionnel. Ce service est assuré par des assistants sociaux diplômés, qui peuvent ainsi apporter de précieux conseils.

Encourager la mobilité douce

A la suite du regroupement de ses activités sur le site de l'avenue de Provence, en mars 2016, la Loterie Romande a mis en place un plan de mobilité. Des mesures incitatives en faveur des transports publics et de la mobilité douce permettent aux collaborateurs habitués aux transports individuels d'envisager d'autres solutions, plus respectueuses de l'environnement.

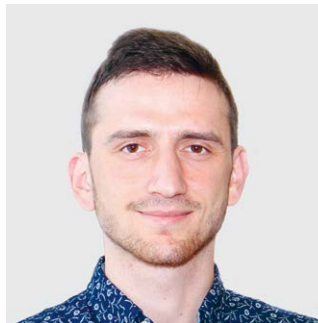
Journées pour les familles

Depuis plusieurs années, la Loterie Romande ouvre ses portes aux enfants lors de la journée « Oser tous les métiers » organisée avec

les écoles. Le 8 novembre 2018, une dizaine d'élèves ont pu accompagner leurs parents sur leur lieu de travail pour vivre une journée pleine de découvertes pour les uns et pour les autres.

L'entreprise a également reconduit son traditionnel « Noël des enfants » avant les fêtes de fin d'année. Le Père Noël passe une après-midi dans les locaux de la Loterie Romande pour la plus grande joie des petits et des grands. Cette journée spéciale permet aux familles de tisser des liens dans un contexte convivial.

Une entreprise
formatrice qui
favorise la diversité
et l'innovation



A la Loterie Romande, je bénéficie d'un cadre de travail idéal pour mettre en pratique et développer les compétences acquises pendant ma formation.

Djelal Avdil,
Collaborateur junior en support informatique
à la Loterie Romande

BAROMÈTRE RH

Effectifs

275

53 %

de femmes

47 %

d'hommes

Equivalent
temps plein

235

Part de temps
partiels

42 %

Age moyen

45

Personnes
en formation
(apprentis et
diplômés)

19

Personnes
en situation
d'intégration
professionnelle

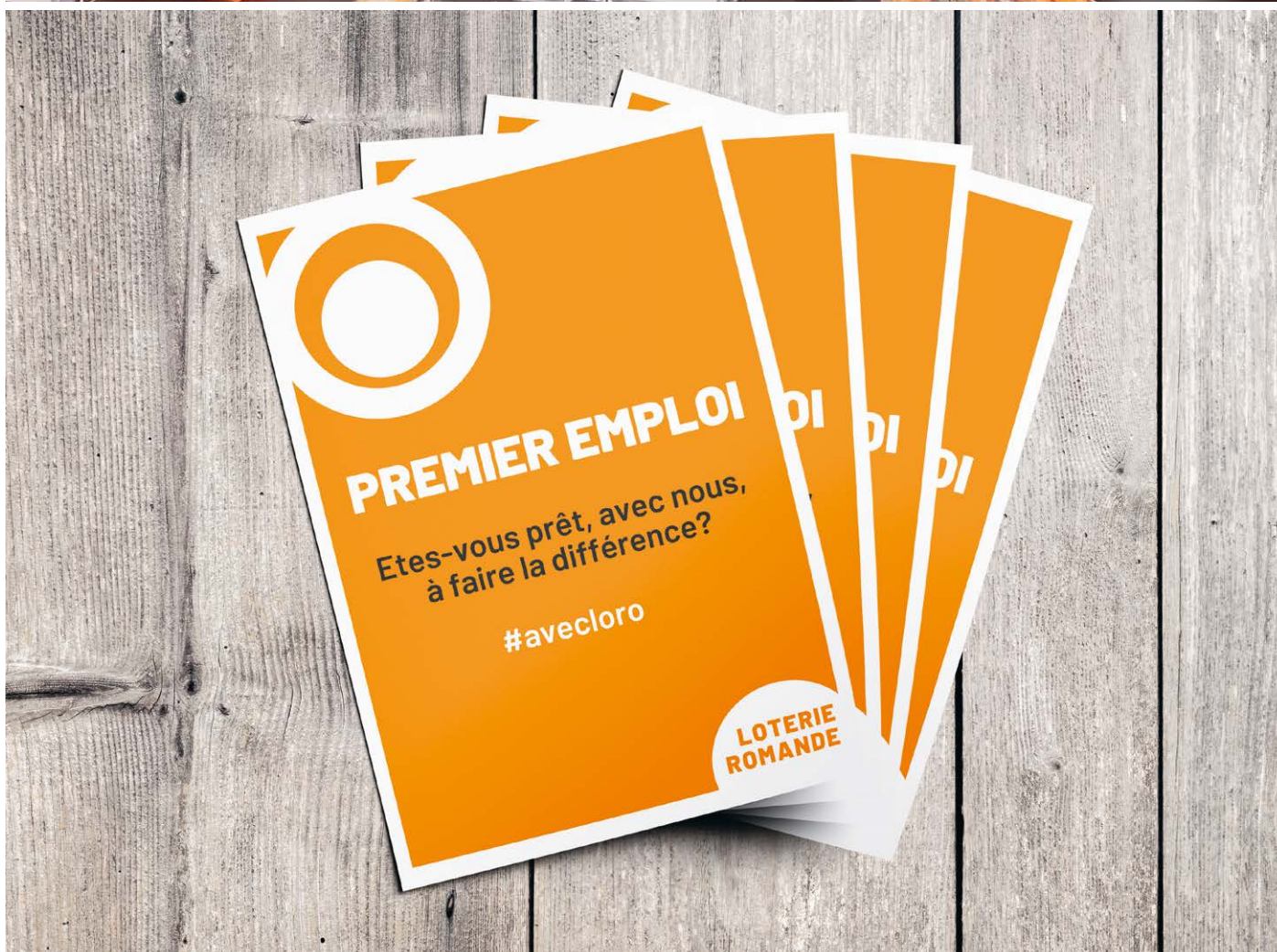
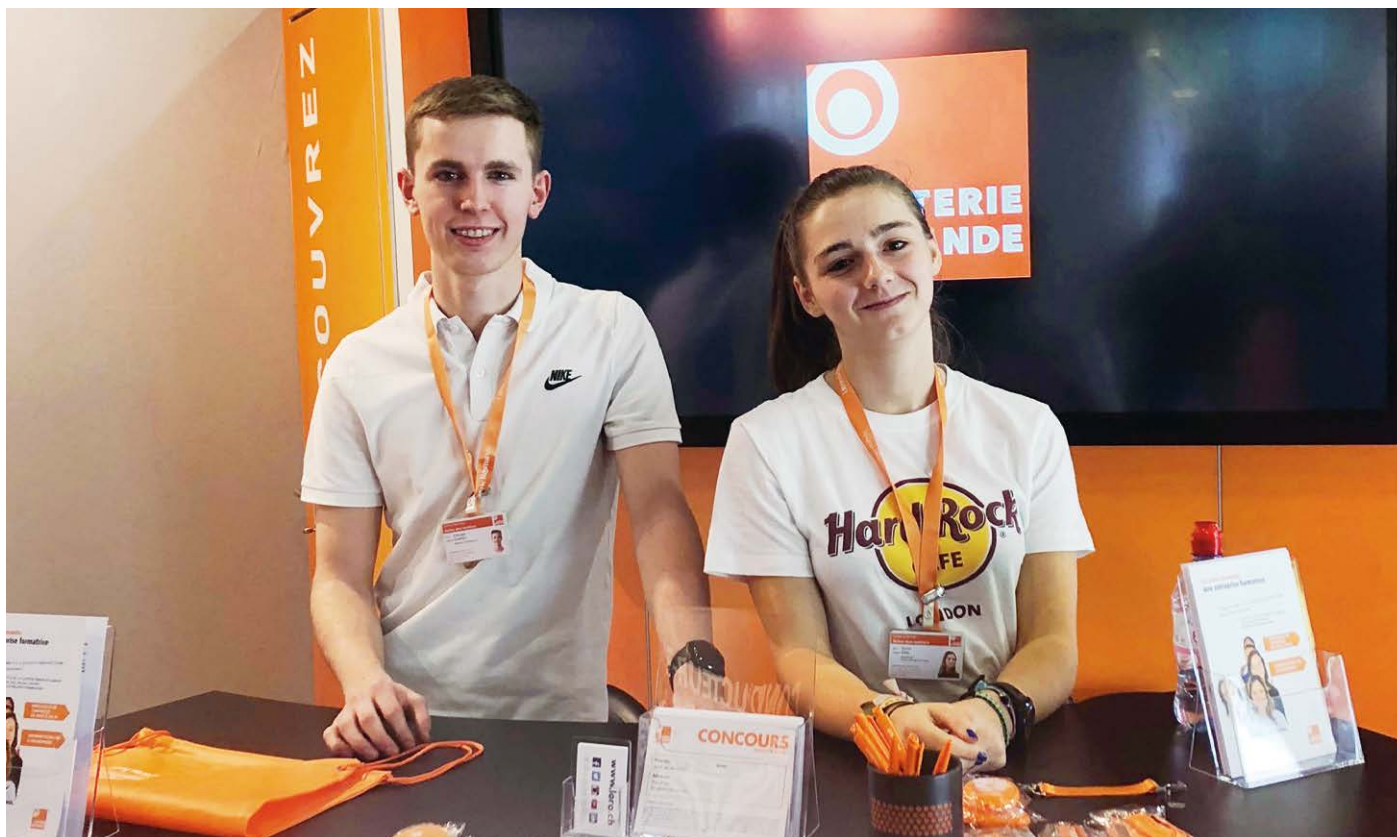
6

Taux d'absentéisme
(hors formation et
congé maternité)

4,31 %

Taux de rotation
(uniquement
résiliations)

5,47 %



Se réinventer pour l'environnement



Réduire l'impact environnemental constitue un défi d'importance pour la Loterie Romande. En conséquence, l'entreprise intègre et valorise le développement durable dans ses activités. Elle met aussi en œuvre des actions concrètes qui permettent à ses partenaires d'adopter les bons réflexes pour préserver l'environnement.

Dans le cadre des mesures mises en place pour réduire son impact environnemental, la Loterie Romande intervient en priorité sur le papier utilisé pour la fabrication des jeux. Elle agit également dans de nombreux autres domaines pour ancrer le principe du développement durable dans tous ses processus : consommation d'énergie, déplacements professionnels, plan de mobilité pour les collaborateurs, matériel dans les points de vente et gestion des déchets.

Dans chacun de ces secteurs, des mesures concrètes – du recyclage systématique du papier dans les bureaux à la collecte de piles ou du matériel électronique usagé – contribuent à diminuer l'empreinte écologique. Depuis plusieurs années, une procédure

efficace permet le tri des déchets plastiques et des déchets spéciaux tels que les solvants usagés, les sprays, etc. Lors des déplacements professionnels, des cartes de métro sont offertes aux collaboratrices et collaborateurs pour les encourager à utiliser les transports publics. Les véhicules de l'entreprise, quant à eux, sont tous équipés de filtres à particules.

Afin d'inciter les collaboratrices et collaborateurs à adopter les « bons gestes », l'entreprise organise régulièrement des actions de sensibilisation, notamment à travers le site Intranet, qui propose un espace dédié au développement durable.

Privilégier les partenaires responsables

La Loterie Romande attache une grande importance à la mise en œuvre d'une politique globale de développement durable ; elle souhaite impliquer l'ensemble des partenaires et fournisseurs ainsi que les points de vente dans cette démarche. Afin d'appliquer et de faire appliquer les meilleures normes de développement durable à l'ensemble du processus de fabrication et de distribution des jeux, l'entreprise favorise les collaborations qui reposent sur une philosophie de responsabilité sociale partagée.

Ainsi, dans ses appels d'offres, la Loterie Romande inclut systématiquement des critères de durabilité, en lien avec la préservation de l'environnement. Ce principe vaut pour toute la chaîne de production des jeux : du choix des fournitures à la gestion des déchets en passant par le transport. Le recours au papier FSC, par exemple, est imposé aux imprimeurs pour toute publication, qu'il s'agisse des rapports d'activité, des supports publicitaires ou des magazines destinés aux dépositaires.

Pour renforcer cette approche globale, l'entreprise explore constamment de nouvelles pistes et prend en compte les dernières avancées en matière de développement durable. Si, en sa qualité d'opérateur de jeux, la Loterie Romande continue à mettre l'accent sur la gestion du papier et des déchets, elle se concentre aussi sur des processus plus complexes. La politique des achats et la conception du matériel des points de vente font ainsi l'objet d'une attention particulière en vue d'en réduire l'impact environnemental.

Des critères de développement durable appliqués au quotidien

Des incitations pour les transports publics

Le plan de mobilité mis en place pour les collaboratrices et collaborateurs a pour objectif de favoriser l'utilisation des transports publics. La mise en place de mesures incitatives pour ce mode de transport amène les collaborateurs qui ont l'habitude de se déplacer en voiture à envisager d'autres solutions, plus respectueuses de l'environnement. Le plan de mobilité comprend ainsi la participation aux frais d'abonnements ou à l'achat de vélos électriques.

Opération « cœur à cœur »

Pour soutenir le droit à l'enfance en Suisse, dans le cadre de l'opération « cœur à cœur » de la Chaîne du bonheur et de la RTS, les collaborateurs et les collaboratrices de la Loterie Romande ont imaginé un défi original : assembler 8'000 pièces de puzzle en deux jours.

La Loterie Romande s'était engagée à verser un franc par pièce posée, soit un total de CHF 8'000.- pour la réussite du défi. L'objectif a été atteint grâce à l'enthousiasme et la solidarité des collaborateurs. Au regard de l'engouement suscité par cette opération caritative, l'entreprise a décidé d'augmenter le montant final distribué à la Chaîne du Bonheur à hauteur de CHF 10'000.-.

GRI, application des normes 2016

Depuis mars 2012, la Loterie Romande applique le référentiel mondialement reconnu de la *Global Reporting Initiative* (GRI) pour mieux rendre compte de sa politique de développement durable. Dans le cadre du présent rapport annuel, la Loterie Romande applique les normes GRI établies en 2016, qui permettent un suivi élargi de la performance environnementale et sociale de l'entreprise.

Le tableau complet, faisant office de rapport de développement durable, est disponible sur www.loro.ch





Rapport financier 2018

Sommaire

Bilan	44
Compte de résultat	45
Tableau de financement	46
Tableau des capitaux propres et répartition	47
Répartition par canton	48
Annexe	49
Rapport de l'organe de révision	60

Bilan

(en CHF)

ACTIF

	Notes	2018	2017
Actifs circulants			
Liquidités	3	129'553'981	165'019'568
Dépôts à court terme	4	22'200'000	7'250'000
Dépositaires	5	14'991'813	16'632'027
Autres créances à court terme	6	14'395'950	12'115'922
Stocks nets	7	1'829'462	1'616'183
Actifs de régularisation	8	4'768'498	4'715'945
		187'739'704	207'349'645
Actifs immobilisés			
Immobilisations corporelles	9	50'606'295	52'437'052
Immobilisations financières	10	117'097'658	86'299'285
Immobilisations incorporelles	11	21'707'595	20'382'341
		189'411'548	159'118'678
Total Actif		377'151'252	366'468'323

44

PASSIF

	Notes	2018	2017
Capitaux étrangers à court terme			
Gains et lots à payer	12	18'679'715	18'330'509
Portefeuille joueurs	13	3'231'417	2'977'320
Dettes fournisseurs	14	5'468'349	3'189'465
Bénéfice à payer	15	42'988'577	42'770'894
Autres passifs	16	5'726'862	5'047'832
Provisions à court terme	17	2'900'000	2'900'000
Passifs de régularisation	18	23'512'846	21'825'449
		102'507'766	97'041'469
Capitaux propres			
Fonds de garantie		862'000	862'000
Réserve libre		52'348'868	52'348'868
Résultat net		221'432'618	216'215'985
		274'643'486	269'426'854
Total Passif		377'151'252	366'468'323

Compte de résultat

(en CHF)

	Notes	2018	2017
Produit Brut des Jeux	20	387'962'508	386'486'537
Autres produits d'exploitation			
Prescriptions et ajustements		6'958'529	3'204'330
Produits de refacturations		289'176	407'242
Frais d'exploitation			
Surveillance Comlot		-1'212'977	-870'924
Prévention du jeu excessif		-1'939'813	-1'932'433
Commissions	21	-71'883'425	-71'623'833
Frais des vendeurs		-552'613	-591'910
Fabrication des jeux		-3'828'948	-3'944'661
Exploitation des jeux		-12'118'491	-12'569'754
Informatique		-16'605'559	-17'076'562
Frais de personnel		-30'308'367	-29'344'361
Frais généraux et administratifs		-6'682'921	-6'969'973
Marketing, publicité et communication		-14'141'136	-14'041'487
Ventes et animations		-2'230'382	-2'592'704
Amortissements		-10'113'487	-13'578'176
Coûts d'exploitation	22	-96'581'903	-100'709'588
Résultat d'exploitation		223'592'095	214'961'330
Charges et produits financiers	23	-2'234'960	791'714
Résultat ordinaire		221'357'135	215'753'045
Charges et produits hors exploitation et exceptionnels	24	75'483	462'941
Résultat net		221'432'618	216'215'985

45

Tableau de financement

(en CHF)

	2018	2017
Trésorerie initiale	165'019'568	132'643'467
Activité d'exploitation		
Résultat net	221'432'618	216'215'985
+ Amortissements et dépréciations	10'113'487	13'578'176
+/- Attributions / Dissolutions Provisions	97'345	87'934
+/- Autres éléments non monétaires	3'339'207	-214'164
+/- Résultat provenant de la vente d'actifs immobilisés	-	-7'463
Flux de trésorerie intermédiaire (Cash flow)	234'982'656	229'660'468
+/- Créances résultant de livraisons et prestations	1'640'214	3'715'068
+/- Stocks	-213'280	230'376
+/- Autres créances et actifs de régularisation	-2'332'581	4'323'421
+/- Dettes fournisseurs	2'278'883	-1'015'492
+/- Autres dettes à court terme et passifs de régularisation	2'872'386	3'652'377
Variation du fonds de roulement	4'245'623	10'905'750
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	239'228'279	240'566'218
Activité d'investissement		
- Dépôts à court terme	-2'200'000	-3'000'000
- Immobilisations financières	-54'137'580	-40'125'099
+ Remboursements d'immobilisations financières	7'250'000	65'279'032
- Investissements immobilisations corporelles	-3'579'893	-2'455'825
- Investissements immobilisations incorporelles	-6'028'091	-11'144'765
+ Ventes d'immobilisations corporelles	-	7'463
Flux de trésorerie provenant des investissements	-58'695'564	8'560'806
Activité de financement		
- Distribution de bénéfice année antérieure	-215'998'303	-216'750'923
Flux de trésorerie provenant du financement	-215'998'303	-216'750'923
Variation de trésorerie	-35'465'587	32'376'101
Trésorerie nette à la clôture	129'553'981	165'019'568

Tableau des capitaux propres

(en CHF)

	Fonds de garantie	Bénéfice à répartir	Réserve libre	Résultat net
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2017	862'000	223'056'455	42'348'868	
Part de bénéfice à distribuer		3'699'948		
Bénéfice à payer		-216'756'403		
Attribution/Utilisation de la réserve libre		-10'000'000	10'000'000	
Bénéfice de l'exercice				216'215'985
Capitaux propres au 31 décembre 2017	862'000	-	52'348'868	216'215'985
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2018	862'000	216'215'985	52'348'868	
Bénéfice à payer		-216'215'985		
Attribution/Utilisation de la réserve libre				
Bénéfice de l'exercice				221'432'618
Capitaux propres au 31 décembre 2018	862'000	-	52'348'868	221'432'618

Répartition

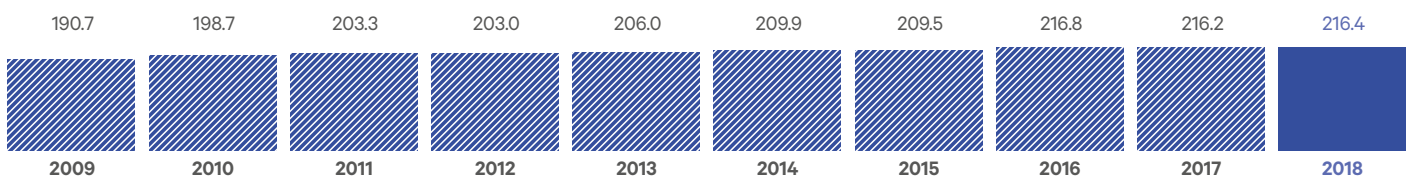
(en CHF)

Bénéfice 2018	221'432'618
- Attribution /+ Utilisation de la réserve libre	-5'000'000
Total à distribuer	216'432'618
- ADEC (Mouvement hippique)	-3'387'602
Solde à distribuer	213'045'016
5/6° distribués aux Organes de répartition	177'537'513
1/6° affecté au Sport	35'507'503

Détails	
Swiss Olympic; Association suisse de football; Liges nationales suisses de football et de hockey sur glace	10'652'251
Parts aux Organes cantonaux romands de répartition au sport	24'855'252

Distribution

(en millions de CHF)



Base de répartition

(en CHF)

PRODUIT BRUT DES JEUX (PBJ)

	Vaud	Fribourg	Valais	Neuchâtel	Genève	Jura	Total
Billets Instantanés	43'705'543	12'305'099	23'159'858	11'689'955	16'644'319	4'612'315	112'117'089
Jeux de tirages	55'987'132	19'143'239	30'239'468	11'764'147	27'906'608	5'326'468	150'367'062
Paris sportifs	4'471'843	1'294'942	2'096'855	914'147	3'671'657	321'390	12'770'833
Loterie électronique	33'005'667	6'135'150	14'453'867	7'567'150	19'612'739	2'452'887	83'227'460
PMUR	11'293'874	1'566'671	3'778'454	3'360'314	8'326'455	1'154'297	29'480'065
Total	148'464'059	40'445'101	73'728'501	35'295'713	76'161'778	13'867'356	387'962'508

POPULATION

	Vaud	Fribourg	Valais	Neuchâtel	Genève	Jura	Total
Population	793'129	315'074	341'463	177'964	495'249	73'290	2'196'169

Répartition par canton

(en CHF)

PARTS AUX ORGANES CANTONAUX DE RÉPARTITION

	Vaud	Fribourg	Valais	Neuchâtel	Genève	Jura	Total
Population	32'058'132	12'735'234	13'801'873	7'193'273	20'017'876	2'962'369	88'768'757
PBJ	33'969'700	9'254'145	16'869'639	8'075'926	17'426'391	3'172'956	88'768'757
Total	66'027'831	21'989'380	30'671'512	15'269'199	37'444'267	6'135'325	177'537'513

PARTS AUX ORGANES CANTONAUX ROMANDS DE RÉPARTITION AU SPORT

	Vaud	Fribourg	Valais	Neuchâtel	Genève	Jura	Total
Population	4'488'138	1'782'933	1'932'262	1'007'058	2'802'503	414'732	12'427'626
PBJ	4'755'758	1'295'580	2'361'749	1'130'630	2'439'695	444'214	12'427'626
Total	9'243'896	3'078'513	4'294'012	2'137'688	5'242'197	858'945	24'855'252

Annexe aux comptes annuels

(Avec comparatifs 2017 / exprimés en CHF)

1. Informations générales

La Société de la Loterie de la Suisse Romande est une association à but non lucratif de droit privé. Elle est régie par les articles 60 et suivants du code civil suisse. La Loterie Romande a son siège à Lausanne. Son but est d'organiser et d'exploiter, avec les autorisations prescrites par la loi, des loteries et paris comportant des lots en espèces et en nature et d'en destiner le bénéfice net à des institutions d'utilité publique – sociale, culturelle, de recherche ou sportive – profitant aux cantons romands.

2. Bases et principes d'évaluation

Base de l'établissement des comptes

Les comptes annuels ont été établis conformément à l'intégralité des recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC. De ce fait, les comptes de la société donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats. L'établissement des comptes se fonde sur le principe de la continuité d'exploitation. Les comptes ont été préparés selon le principe des coûts historiques. Les exercices comptables sont délimités selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Transactions en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères, imputées dans le compte de résultat, sont converties au cours moyen recommandé par l'Administration fédérale des contributions (AFC). Les pertes et gains de change résultant de la liquidation de ces transactions, ainsi que la réévaluation des postes du bilan en monnaies étrangères au cours du jour de clôture sont comptabilisés dans le résultat de la période.

Transactions avec des parties liées

Par parties liées, on entend des entités associées, des institutions de prévoyance professionnelle et des personnes physiques telles que des membres de la Direction générale ou du Conseil d'administration. Aucune transaction ayant un caractère significatif n'a été faite avec les parties liées.

Liquidités

Les liquidités sont évaluées à leur valeur nominale. Les avoirs en devises sont évalués au cours du jour de clôture.

Dépôts à court terme

Les dépôts à court terme portent sur une durée maximum d'une année. Ils sont évalués à leur valeur nominale.

Comptes courants dépositaires

Les créances envers nos dépositaires de jeux de loterie représentent, à la valeur nominale, le montant des enjeux encaissés en notre faveur, sous déduction des gains payés et de leurs commissions. Une provision pour pertes sur débiteurs, après analyse des risques résiduels, est calculée chaque année.

Autres créances à court terme

Les créances sont inscrites au bilan à la valeur nominale en tenant compte des corrections de valeur nécessaires.

Stocks

Les stocks acquis sont évalués au coût d'acquisition en tenant compte des corrections de valeur nécessaires. Cet examen est détaillé dans la note 7. Les escomptes sont traités comme des réductions du coût d'acquisition.

Actifs de régularisation

Ce poste comprend les charges payées d'avance imputables à l'exercice suivant ainsi que les produits afférents à l'exercice en cours qui ne seront encaissés qu'ultérieurement. Les comptes de régularisation d'actifs sont évalués à leur valeur nominale.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires. Elles sont amorties de manière linéaire sur la durée économique d'utilisation.

Durées de vie des différents actifs

Immeubles	30 à 60 ans
Installations	10 à 40 ans
Informatique hardware	4 à 8 ans
Mobilier et matériel	2 à 10 ans
Matériel points de vente	3 à 5 ans
Matériel audiovisuel	4 ans
Véhicules	4 ans
Logiciels	4 à 6 ans

Les amortissements débutent dès que l'immobilisation entre en activité.

La valeur des immobilisations corporelles et incorporelles fait l'objet d'un examen lorsque l'on relève des indices indiquant que sa valeur comptable pourrait être inférieure à sa valeur recouvrable. Cet examen est détaillé dans les notes 9 et 11.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition, déduction faite des corrections de valeurs économiques nécessaires. Celles libellées en monnaies étrangères sont évaluées au cours du jour de clôture.

Dettes à court terme

Les dettes sont portées au bilan à la valeur nominale. Les dettes à court terme comprennent les dettes échues à moins de 12 mois.

Engagements de prévoyance

Les engagements de prévoyance sont déterminés sur la base du bilan de l'institution de prévoyance établi selon la norme Swiss GAAP RPC 26.

Provisions

Les engagements probables fondés sur un événement passé et dont le montant et l'échéance ne peuvent pas être déterminés avec certitude, mais sont estimables de manière fiable, sont saisis dans les provisions. Il peut s'agir, par exemple, d'engagements liés à des procédures implicites ou juridiques.

Passifs de régularisation

Ce poste comprend les charges imputables à l'exercice en cours mais qui ne seront payées qu'ultérieurement ainsi que les éventuels produits encaissés d'avance mais concernant l'exercice suivant. Les comptes de régularisation passifs sont évalués à leur valeur nominale.

Capitaux propres - Fonds de garantie

Ce poste représente le montant au coût historique versé par les 5 cantons romands lors de la création de la Loterie Romande en 1937. Il comprend également le montant versé par le canton du Jura lors de sa création en 1979.

Réserve libre

La réserve libre représente un fonds que l'Assemblée générale des sociétaires peut décider d'alimenter ou au contraire d'utiliser. Sont prélevés sur le bénéfice ressortant des comptes annuels, les montants jugés adéquats pour alimenter la réserve libre nécessaire à une bonne gestion à long terme des ressources de la société. L'utilisation de cette réserve libre doit répondre à cet objectif. Le Conseil d'administration soumet sa proposition sur l'alimentation ou l'utilisation de cette réserve libre à l'approbation de l'Assemblée générale.

Produit brut des jeux

Le produit brut des jeux (PBJ) représente la différence entre les enjeux des joueurs et les gains, ajusté au taux de redistribution théorique défini dans le plan des lots.

Approbation des comptes

Les comptes annuels ont été approuvés par le Conseil d'administration lors de sa séance du 21 mars 2019.

Événements postérieurs à la date de clôture

La valeur des actifs et passifs est ajustée lorsque des événements subséquents, dont le fait générateur ou les conditions existaient déjà à la date du bilan, altèrent les valeurs à la date de clôture. Ces ajustements peuvent avoir lieu jusqu'à la date d'approbation des états financiers par le Conseil d'administration. Les événements ne modifiant pas les valeurs de bilan sont présentés dans les notes de l'annexe aux comptes.

Pour l'exercice 2018, aucun événement n'a été constaté après la date de clôture.

3. Liquidités

	2018	2017
Caisses	15'788	19'195
PostFinance	67'956'413	65'902'449
Banques	61'581'781	99'097'924
	129'553'981	165'019'568

Le dépassement des plafonds des avoirs fixés par les banques, au-delà desquels des intérêts négatifs sont dus, a eu un impact de CHF 31'377 (CHF 25'873 en 2017). La Loterie Romande a effectué

plus de placements à long terme, afin de diminuer au maximum les intérêts négatifs (voir note 10).

4. Dépôts à court terme

	2018	2017
Dépôts à court terme	22'200'000	7'250'000
	22'200'000	7'250'000

Ces dépôts sont conclus avec des contreparties financièrement saines, suivant en cela une procédure interne stricte. Il n'y a pas de placements en devises étrangères.

Au vu des taux d'intérêts en vigueur en 2018, les placements ont été conclus à des taux compris entre 0% et 0.1%.

5. Dépositaires

	2018	2017
Dépositaires	15'391'813	17'032'027
Provision pertes sur débiteurs	-400'000	-400'000
Dépositaires nets	14'991'813	16'632'027

La facturation est hebdomadaire. Les recouvrements sont exécutés en fin de semaine, à l'exception des grands comptes, qui ont un délai de paiement à 30 jours.

6. Autres créances à court terme

	2018	2017
c/c Swisslos	68'193	-
Société simple Euro Millions	6'276'146	4'029'734
Organes de répartition et ADEC	5'682'126	5'516'917
Impôt anticipé	829'961	315'359
Autres créances	1'539'525	2'253'912
	14'395'950	12'115'922

Le compte courant de la Société simple Euro Millions, relatif au jeu Euro Millions, libellé en euros, est valorisé au cours du jour de clôture. Il s'agit principalement de dépôts effectués auprès d'établissements bancaires concernant le jeu Euro Millions.

Les créances envers les Organes de répartition comprennent principalement les contributions attribuées directement à diverses associations dont le financement est prélevé sur le bénéfice de l'exercice en cours. Ces montants sont ensuite déduits du bénéfice à répartir lors de l'approbation définitive des comptes. La part de

l'association pour le développement de l'élevage et des courses (ADEC) est également une avance sur bénéfice qui est régularisée lors de la répartition du bénéfice.

Le poste « Impôt anticipé » représente le montant de l'impôt anticipé calculé sur les gains soumis et gagnés au cours des tirages et des événements sportifs. L'impôt anticipé est ensuite versé à l'AFC le mois qui suit celui où les tirages ont eu lieu, indépendamment du fait que le joueur ait réclamé son gain ou non.

7. Stocks nets

	2018	2017
Consommables	1'480'093	1'379'693
Produits finis	499'369	336'489
Dépréciation stocks	-150'000	-100'000
	1'829'462	1'616'183

Les stocks se composent de la manière suivante :

1. des consommables, notamment des pièces détachées nécessaires aux réparations et à l'entretien des bornes et terminaux de jeux se trouvant chez nos dépositaires ainsi que des rouleaux de papier et bulletins de jeux pour les terminaux;
2. des produits finis, soit des séries de billets imprimées en attente d'être mises en vente (leur valeur se compose du coût du papier et de l'impression).

Dépréciation stocks

Une dépréciation a été enregistrée sur les pièces détachées des bornes et terminaux de jeux PMU, afin de refléter leur durée de vie restante, qui varie entre 2 et 5 ans. La valeur brute de ces pièces est de CHF 229'725.

8. Actifs de régularisation

	2018	2017
Lots calculés s/enjeux encaissés d'avance	1'172'288	1'161'571
Ajustements PBJ	1'202'373	901'590
Charges payées d'avance	2'062'387	2'290'537
Intérêts courus et autres produits à encaisser	17'850	92'538
Autres actifs de régularisation	313'600	269'708
	4'768'498	4'715'945

Les actifs de régularisation comprennent notamment les factures payées d'avance au moment de la clôture des comptes et qui concernent l'exercice suivant. Sont aussi contenus dans cette rubrique les ajustements PBJ. Ces ajustements représentent

l'écart entre le taux réel de redistribution des gains et le taux théorique défini dans le plan des lots. Le PBJ au compte d'exploitation reflète ainsi le PBJ théorique des jeux.

9. Immobilisations corporelles

	Constructions	Installations et agencement	Mobilier, matériel et véhicules	Informatique	Immobilisations en cours	Total
Valeurs brutes						
Situation au 01.01.2017	34'522'992	13'994'306	13'345'197	48'655'043	2'461'765	112'979'305
Entrées	42'532	58'228	896'597	493'836	964'632	2'455'825
Sorties	-	-	-516'781	-581'063	-	-1'097'845
Reclassements	-4'208'420	230'551	273'148	2'897'888	-3'213'410	-4'020'244
Situation au 31.12.2017	30'357'104	14'283'084	13'998'161	51'465'704	212'987	110'317'041
Amortissements cumulés						
Situation au 01.01.2017	-6'863'420	-3'321'101	-9'903'512	-34'615'074	-	-54'703'107
Amortissements	-687'393	-499'616	-826'839	-4'724'007	-	-6'737'856
Sorties	-	-	516'781	581'063	-	1'097'845
Reclassements	3'969'085	-	-	4'309	-	3'973'395
Dépréciation d'actifs	-	-	-28'311	-1'481'954	-	-1'510'265
Situation au 31.12.2017	-3'581'728	-3'820'718	-10'241'880	-40'235'662	-	-57'879'988
Valeurs nettes au 31.12.2017	26'775'376	10'462'366	3'756'282	11'230'042	212'987	52'437'052
Valeurs brutes						
Situation au 01.01.2018	30'357'104	14'283'084	13'998'161	51'465'704	212'987	110'317'041
Entrées	208'764	164'314	736'703	578'882	1'891'229	3'579'893
Sorties	-	-	-473'042	-1'483'123	-	-1'956'165
Reclassements	-	100'115	220'405	1'187'775	-1'508'295	-
Situation au 31.12.2018	30'565'868	14'547'513	14'482'227	51'749'238	595'922	111'940'768
Amortissements cumulés						
Situation au 01.01.2018	-3'581'728	-3'820'718	-10'241'880	-40'235'662	-	-57'879'988
Amortissements	-629'443	-497'055	-904'194	-3'349'331	-	-5'380'023
Sorties	-	-	473'042	1'483'123	-	1'956'165
Reclassements	-	-	-	-	-	-
Dépréciation d'actifs	-	-	-30'627	-	-	-30'627
Situation au 31.12.2018	-4'211'171	-4'317'773	-10'703'659	-42'101'871	-	-61'334'473
Valeurs nettes au 31.12.2018	26'354'697	10'229'740	3'778'568	9'647'368	595'922	50'606'295

Dépréciations

En 2018, aucune dépréciation significative n'a été effectuée.

Immeubles et cédules hypothécaires

	2018	2017
Le total des constructions s'élève au bilan à	26'354'697	26'775'376

Les cédules hypothécaires sur ces biens immobiliers se présentent comme suit :

	2018	2017
Cédules hypothécaires émises en 1 ^{er} rang	2'500'000	2'500'000
Cédules hypothécaires émises en 2 ^{ème} rang	500'000	500'000
Total des cédules libres de tout gage	3'000'000	3'000'000

10. Immobilisations financières

	2018	2017
Mandats obligataires	67'879'382	20'031'076
Prêt à long terme 9 ans	23'000'000	23'000'000
Placements à long terme	23'000'000	40'000'000
Participation SLE Euro Millions	3'136'128	3'186'069
Garanties de loyer et titres	82'148	82'140
	117'097'658	86'299'285

Le prêt à long terme est garanti par gage immobilier et porte intérêts selon les termes du contrat.

La participation SLE Euro Millions comprend également les fonds affectés à la création du jeu. Ces fonds seront récupérés à la fin de son exploitation.

Les placements à long terme, ayant une durée maximale de 5 ans, répondent à la nécessité de limiter les avoirs sur les comptes bancaires générant des intérêts négatifs. Les mandats de gestion de fonds obligataires placés auprès de plusieurs établissements bancaires répondent également à ce besoin.

11. Immobilisations incorporelles

	Logiciels	Immobilisations en cours	Total
Valeurs brutes			
Situation au 01.01.2017	79'227'296	4'820'913	84'048'209
Entrées	656'921	10'487'844	11'144'765
Sorties	-	-	-
Reclassements	9'419'260	-9'368'101	51'158
Situation au 31.12.2017	89'303'478	5'940'655	95'244'133
Amortissements cumulés			
Situation au 01.01.2017	-69'527'426	-	-69'527'426
Amortissements	-4'185'488	-	-4'185'488
Sorties	-	-	-
Reclassements	-4'309	-	-4'309
Dépréciation d'actifs	-1'144'568	-	-1'144'568
Situation au 31.12.2017	-74'861'792	-	-74'861'792
Valeurs nettes au 31.12.2017	14'441'686	5'940'655	20'382'341
Valeurs brutes			
Situation au 01.01.2018	89'303'478	5'940'655	95'244'133
Entrées	1'442'197	4'585'894	6'028'091
Sorties	-129'758	-	-129'758
Reclassements	6'269'611	-6'269'611	-
Situation au 31.12.2018	96'885'527	4'256'939	101'142'466
Amortissements cumulés			
Situation au 01.01.2018	-74'861'792	-	-74'861'792
Amortissements	-4'702'837	-	-4'702'837
Sorties	129'758	-	129'758
Reclassements	-	-	-
Dépréciation d'actifs	-	-	-
Situation au 31.12.2018	-79'434'871	-	-79'434'871
Valeurs nettes au 31.12.2018	17'450'656	4'256'939	21'707'595

Dépréciations

En 2018, aucune dépréciation significative n'a été effectuée.

12. Gains et lots à payer

	2018	2017
Gains et lots à payer	18'679'715	18'330'509
	18'679'715	18'330'509

Les gains et lots à payer représentent les gains qui peuvent encore être réclamés par les gagnants dans les six mois qui suivent la date

du tirage ou de l'événement sportif, ainsi que la cagnotte « Réserve jackpot ».

13. Portefeuille joueurs

	2018	2017
Portefeuille joueurs	3'231'417	2'977'320
	3'231'417	2'977'320

Le « Portefeuille joueurs » représente le solde des comptes joueurs utilisant le site de jeux en ligne. Ces comptes sont alimentés par les joueurs eux-mêmes qui les utilisent ensuite pour participer aux différents jeux proposés sur le site internet. Une fois leur compte crédité,

les joueurs peuvent accéder aux offres de la Loterie Romande. Les gains jusqu'à CHF 1'000 sont directement crédités sur leur « portefeuille joueur », tandis que les gains supérieurs à CHF 1'000 sont versés sur leur compte bancaire.

14. Dettes fournisseurs

	2018	2017
Dettes fournisseurs	5'468'349	3'189'465
	5'468'349	3'189'465

56

15. Bénéfice à payer

	2018	2017
Bénéfice à payer	42'988'577	42'770'894
	42'988'577	42'770'894

Le bénéfice est payé par trois versements dès la validation finale des comptes par l'Assemblée générale des sociétaires. Les paiements

débutent en juin. A la date de clôture, le dernier quart du bénéfice de l'exercice 2017 reste à payer. Il a été versé le 4 janvier 2019.

16. Autres passifs

	2018	2017
Impôt anticipé dû	2'724'141	2'340'404
TVA à payer	465'480	485'607
Comptes courants sociétés partenaires	1'864'431	754'885
Autres dettes	672'811	1'466'936
	5'726'862	5'047'832

Le poste « Impôt anticipé dû » contient l'impôt anticipé à payer pour les gains du mois de décembre. Les soldes ouverts envers les sociétés partenaires concernent les prestations relatives à l'exploitation

commune de divers jeux. Les « Autres dettes » comprennent notamment les charges sociales, qui sont régularisées en début d'exercice suivant, suite à la réception des décomptes définitifs.

17. Provisions à court terme

	Provisions juridiques	Autres provisions	Total
Situation au 01.01.2017	2'000'000	900'000	2'900'000
Constitution	-	87'934	87'934
Utilisation	-	-87'934	-87'934
Dissolution	-	-	-
Situation au 31.12.2017	2'000'000	900'000	2'900'000
Constitution	-	97'345	97'345
Utilisation	-	-97'345	-97'345
Dissolution	-	-	-
Situation au 31.12.2018	2'000'000	900'000	2'900'000

S'agissant d'une procédure civile dans le cadre d'une requête de conciliation, le degré d'incertitude du résultat de la procédure juridique ne peut être estimé.

18. Passifs de régularisation

	2018	2017
Enjeux encaissés d'avance	2'257'827	2'230'420
Autres passifs de régularisation	4'313'005	3'522'348
Provision pour factures à recevoir	3'249'442	3'858'325
Ajustements PBJ	13'692'572	12'214'357
	23'512'846	21'825'449

L'ajustement PBJ représente l'écart entre le taux réel de redistribution des gains et le taux théorique défini dans le plan des lots. Le PBJ au compte de Résultat reflète ainsi le PBJ théorique. Cet ajustement signifie que les lots effectivement payés par rapport aux ventes de la période sont inférieurs au taux de redistribution théorique.

Cet effet provient principalement des nouveaux lancements de billets de fin d'année, ainsi que du décalage entre la vente d'un billet et le paiement des gains y relatifs. L'exemple le plus parlant est le billet « Millionnaires », dont la majorité des ventes a lieu en fin d'année N, alors que les gros gains ne peuvent être encaissés qu'à partir du 24 décembre.

19. Engagements de prévoyance

Excédent de couverture Fondation LoRo	Avantage économique		Variation de l'année	Charges de personnel	
2018	2018	2017		2018	2017
-	-	-	-	3'306'607	3'431'418

Au 31 décembre 2018, le bilan provisoire de la Fondation fait apparaître un excédent de couverture. Toutefois, cet excédent n'atteint pas le taux de réserve de fluctuation cible défini dans le règlement de

la Fondation. Il n'y a également aucune réserve de contribution de la part de l'employeur.

20. Produit brut des jeux (PBJ)

	2018	2017
Produit brut des jeux	387'962'508	386'486'537
	387'962'508	386'486'537

Le produit brut des jeux représente les enjeux des joueurs sous déduction des gains payés, ajustés aux gains théoriques, afin de refléter le PBJ théorique selon le plan des lots publié dans la Feuille des avis officiels (FAO).

En raison de la période de facturation hebdomadaire de la Loterie Romande, l'exercice 2018 enregistre les ventes du 31 décembre 2017 au 29 décembre 2018 (2017: 1^{er} janvier au 30 décembre 2017).

21. Commissions

	2018	2017
Commissions	71'883'425	71'623'833
	71'883'425	71'623'833

Les commissions représentent les commissions payées à nos dépositaires sur la vente des produits de loterie.

22. Coûts d'exploitation

	2018	2017
Frais des vendeurs	552'613	591'910
Fabrication des jeux	3'828'948	3'944'661
Exploitation des jeux	12'118'491	12'569'754
Informatique	16'605'559	17'076'562
Frais de personnel	30'308'367	29'344'361
Frais généraux et administratifs	6'682'921	6'969'973
Marketing, publicité et communication	14'141'136	14'041'487
Ventes et animations	2'230'382	2'592'704
Amortissements	10'113'487	13'578'176
	96'581'903	100'709'588

Les coûts d'exploitation représentent toutes les charges opérationnelles nécessaires à l'exploitation des jeux de la Loterie Romande.

23. Charges et produits financiers

	2018	2017
Charges financières	3'741'886	59'018
Produits financiers	-1'506'926	-850'732
	2'234'960	-791'714

Les charges et produits financiers incluent les intérêts sur les comptes bancaires et postaux, les intérêts sur le prêt à long terme ainsi que les résultats sur les placements. Figurent également sous cette rubrique, les gains et pertes de change sur les comptes libellés en monnaies étrangères, ainsi que les intérêts négatifs sur les avoirs en banque.

En 2018, les charges financières comprennent des pertes non-réalisées de CHF 3'233'644 provenant de l'évaluation des portefeuilles obligataires à la date du bilan. Ces portefeuilles obligataires ne devraient pas enregistrer des pertes réelles car le remboursement du titre à l'échéance se fait à la valeur nominale. La quasi-totalité des produits financiers ont été encaissés (CHF 1'115'042).

24. Charges et produits hors exploitation et exceptionnels

	2018	2017
Produits hors exploitation et exceptionnels	-75'483	-462'941
	-75'483	-462'941

Lors de certains exercices, il se peut que des produits et/ou charges ne soient pas directement liés à l'activité d'exploitation des jeux de loterie. Il peut s'agir notamment de frais uniques, qui ne se reproduisent pas de façon récurrente.

Aucun élément significatif n'est à relever lors de cet exercice.

En 2017, la société du Sport-Toto (SST) a remboursé le solde de la réserve constituée en 2006 conjointement avec Swisslos. Le but de cette réserve était de faire évoluer les offres des paris sportifs des loteries. Le montant du remboursement s'est monté à CHF 394'298.

25. Opérations hors bilan

	2018	2017
Montant global des cautionnements et autres gages en faveur de tiers	100'000	100'000
Dettes de leasing inférieures à 1 an	499'609	539'453
Dettes de leasing entre 1 et 4 ans	809'249	429'194
Montant global des dettes de leasing	1'308'857	968'647

Les cautionnements représentent un acte de nantissement auprès d'un établissement bancaire servant à couvrir le risque de change sur les achats de devises à terme pour le paiement de nos fournisseurs européens.

Les dettes de leasing sont celles relatives au parc de véhicules de la société, conclus auprès d'Amag Leasing SA.

26. Prestations Organe de révision

	2018	2017
Prestations de révision	99'723	76'728
Prestations diverses	46'381	96'282
	146'104	173'010

27. Nombre d'emplois à plein temps

	2018	2017
Nombre d'emplois à plein temps	235	241
	235	241



Deloitte SA
Avenue de Montchoisi 15
Case Postale 460
CH – 1001 Lausanne

Tel: +41 (0)58 279 92 00
Fax: +41 (0)58 279 93 00
www.deloitte.ch

Rapport de l'organe de révision

A l'Assemblée générale des sociétaires de
Société de la Loterie de la Suisse Romande, Lausanne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Société de la Loterie de la Suisse Romande, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement, le tableau des fonds propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales, aux conventions intercantionales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 donnent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie, conformément aux Swiss GAAP RPC, et sont conformes à la loi suisse, aux conventions intercantionales et aux statuts.



Société de la Loterie de la Suisse Romande
Rapport de l'organe de révision pour
l'exercice arrêté au 31 décembre 2018

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Deloitte SA

Annik Jaton Hüni
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Laure Lesniewski
Expert-réviseur agréé

Lausanne, le 21 mars 2019

Annexes

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de financement, tableau des fonds propres et annexe)

Responsable de la publication

Danielle Perrette

Rédaction

Dario Gerardi

Collaboration

Bettina Di Lello, Maud Steininger, Simon Vuille

Traductions

Allemand : Apostroph Group, Berne

Graphisme et mise en pages

Inventaire communication visuelle Sàrl , Bulle

Crédits photos

Raphael Fiorina, Hannes Kirchhof,
Keystone, Caroline de Rham,
Dominique Derisbourg,
Rainer Sohlbank, Cédric Widmer

Rapport financier

Philippe Sallin, Bernard Lonchampt

Impression

Centre d'impression Le Pays SA, Porrentruy

**Société de la Loterie
de la Suisse Romande**

14, avenue de Provence
Case postale 6744
CH-1002 Lausanne
Tél. + 41 21 348 13 13
info@loro.ch • www.loro.ch

#AvecLoRo – suivez-nous sur :